



REPUBLIQUE DE GUINEE

Programme Indicatif Multi annuel 2021-2027

PROGRAMME INDICATIF MULTIANNUEL 2021 – 2027

République de Guinée

1. Lignes générales de la coopération internationale de l'Union Européenne dans le pays/la région partenaire

1.1. Base de programmation

L'exercice de programmation en République de Guinée est basé sur une évaluation de l'Union européenne (UE) concernant sa politique à l'égard de ce pays partenaire pour la période 2021-2027.

L'objectif principal de l'Union européenne en Guinée est de renforcer un partenariat qui permette ;

- i) de renforcer la stabilité du pays par la consolidation d'un modèle démocratique;
- ii) d'améliorer le contrôle des flux migratoires, via le renforcement de la gestion et la gouvernance des migrations, afin de mieux lutter contre la migration irrégulière, le trafic et la traite des êtres humains;
- iii) de renforcer les opportunités économiques, commerciales et d'investissement dans le pays permettant d'offrir des relais de croissance inclusive avec des emplois décents;
- iv) de lutter contre le changement climatique et la crise environnementale dans le pays ;
- v) d'assurer le respect des valeurs fondamentales et des principes communs à l'UE et ses États membres.

Il est important de noter que le plan national de développement de la Guinée (PNDES I, 2016-2020) s'est achevé l'an passé. Un alignement avec la politique nationale de la République de Guinée est possible, une fois que le nouveau Plan National de Développement de la Guinée aura été adopté et qu'il aura été jugé crédible et pertinent. Il est anticipé que cet alignement puisse se faire dans le cadre de l'élaboration de la programmation conjointe.

Dans tous les cas, le développement durable et inclusif du pays demeure essentiel pour la consolidation de la démocratie et le bien-être de la population, en particulier au vu de la situation politique suite aux événements du 5 septembre 2021 ouvrant la voie à une période de transition. Les priorités pour la coopération européenne devront s'appuyer sur les secteurs présentant les plus grandes faiblesses tels que le capital humain et les droits fondamentaux (y compris les droits fondamentaux des travailleurs), assurant entre autre l'égalité des chances pour tous. Le "Green Deal", la lutte contre les inégalités de genre et le développement du numérique devront intervenir de manière transversale dans toutes les politiques.

1.2. Statut de la programmation conjointe

L'UE et ses États membres présents en Guinée (Allemagne, Belgique, Espagne, France et Italie) œuvrent pour une mise en cohérence des différents objectifs en matière de coopération dans le but d'accroître l'efficacité de l'aide. Par l'échange régulier d'informations, les agences de développement, les ambassades et les institutions européennes présentes en Guinée ont une connaissance de leurs programmes et de leurs projets respectifs et peuvent donc coordonner leurs interventions sectorielles et opérationnelles. Des conventions de délégation permettant de confier la gestion des fonds à un seul acteur de la coopération ont déjà été conclues avec les agences des États membres et l'UE.

Aucun document de programmation conjointe n'a été pour l'instant élaboré ; cependant, des efforts sont faits pour renforcer la coordination, la complémentarité et la division du travail avec les États membres, comme des réunions mensuelles pour discuter des enjeux et des défis de la coopération. La programmation conjointe a été un point de discussion récurrent et les États membres sont désireux de s'engager dans une approche commune, en sachant qu'il est nécessaire de porter suffisamment de poids face aux nouveaux acteurs et d'intervenir décisivement dans des domaines prioritaires.

Dans l'attente de cette programmation conjointe, la programmation 2021-2027 est perçue comme une opportunité pour tendre vers cette approche, qui permet d'atteindre les objectifs de l'UE et des États membres sous une coordination renforcée tout en utilisant la gamme complète d'instruments

diplomatiques, commerciaux, de sécurité et de coopération disponibles en Guinée.

En effet, le travail de préparation des *Team Europe Initiatives* et de la programmation permet d'envisager un alignement et une coopération encore plus intense lors de sa mise en œuvre, ce qui pourrait mener à l'adoption d'un document de programmation conjointe en remplaçant les documents de programmation de chaque État membre à l'horizon 2023 ; ceci impliquera probablement l'alignement avec le nouveau Plan National de Développement de la Guinée. En outre, des discussions ont été également engagées avec la Banque européenne d'investissement (BEI) sur l'alignement de ses opérations avec la programmation européenne, y inclus sa participation à la programmation conjointe future.

1.3. Domaines prioritaires de la coopération de l'UE avec la Guinée

L'aide publique au développement (APD) fournie par l'Union (États membres et UE) représente environ la moitié de l'APD de la Guinée, faisant de l'Union le principal donateur du pays. Trois domaines prioritaires d'action ont été identifiés, afin de capitaliser sur les opérations réalisées et en cours, eu égard aussi aux considérations liées à l'impact transformateur des interventions, à la complémentarité et aux priorités politiques européennes. Toute la coopération européenne en Guinée sera basée sur une approche fondée sur les droits et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, poursuivant la mise en œuvre des priorités identifiées dans le Plan d'action de l'UE sur les droits humains et la démocratie 2021-2024 ainsi que du Plan d'Action sur l'Égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes (GAP III). L'UE veillera également à contribuer à l'accélération des flux financiers vers des transitions vertes, inclusives et résilientes, par exemple au moyen d'obligations vertes et d'autres instruments de financement durable pertinents.

i) Transition et économie verte

En ligne avec le "European Green Deal", y compris la "Farm2Fork Strategy", l'UE vise à accélérer la transition vers des systèmes agroalimentaires durables et inclusifs en Guinée avec un renforcement des trois dimensions de la durabilité: sociale, environnementale et économique. Cette durabilité des systèmes alimentaires sera poursuivie particulièrement à travers des interventions dans les secteurs agricole et halieutique (exploitation agricole et halieutique durable, création d'emplois décents et autonomisation des femmes), mais constitue aussi une considération transversale abordée dans d'autres secteurs, notamment l'énergie (augmentation de la productivité agricole par l'électrification rurale), la préservation de l'environnement (appui de pratiques durables dans un partenariat forêt), l'eau et l'assainissement (réduction des maladies d'origine hydrique) et la santé (améliorer la santé et le statut nutritionnel des enfants et des femmes enceintes et allaitantes).

Dans le secteur des énergies renouvelables, l'engagement de l'UE est de pleinement valoriser le haut potentiel du pays. D'une part l'accès à l'énergie sera étendu à la population, surtout les plus vulnérables, et aux pays voisins par le biais d'un appui aux investissements dans la transmission et la distribution, tandis que la gouvernance du secteur sera renforcée afin de faciliter le développement de réseaux *off-grid*.

Dans les secteurs agricole et halieutique, l'UE appuiera des projets qui contribuent au développement socioéconomique inclusif du pays, en ciblant particulièrement la création d'emplois décents pour les jeunes, les femmes et les personnes migrantes de retour ou potentielles. Les interventions dans les deux secteurs se focaliseront sur la promotion des investissements privés dans la transformation agricole et halieutique, aquaculture inclus ("agro-business"), dans une approche résiliente au climat. Des interventions viseront notamment l'amélioration du cadre juridique et réglementaire, le renforcement des capacités dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), la promotion des connaissances professionnelles et la commercialisation. Un futur accord de pêche Guinée-UE peut aussi être un catalyseur d'investissements dans le secteur.

La préservation de l'environnement et de la biodiversité sera abordée sous une approche "partenariat forêt" pour protéger le droit à jouir des ressources naturelles existantes mais aussi pour la responsabilité

de protéger ces ressources et les autres êtres vivants. Le but est de réhabiliter les paysages forestiers productifs afin de maintenir les cours d'eau et lutter contre la déforestation et la dégradation des sols, en garantissant aux populations locales la préservation de leur habitat et le droit à son exploitation. De même, l'agriculture des zones ciblées sera adaptée aux conditions environnementales et climatiques changeantes, pour améliorer la résilience des communautés paysannes. En parallèle, un appui aux aires protégées stratégiques sera apporté en utilisant l'approche paysage, dans le cadre de l'initiative "NaturAfrica".

ii) Développement humain

L'accès à l'eau potable, en quantité suffisante et à coût abordable, à l'assainissement et à l'hygiène fait partie des droits sociaux de base, reconnus comme prioritaires par l'UE dans son Plan d'Action en faveur des droits de l'Homme et de la Démocratie pour la période 2021-2024. L'UE prévoit de capitaliser sur son engagement, déjà très fort dans ce secteur, en étendant les acquis du programme SANITA à la gestion des eaux usées et l'approvisionnement en eau dans une approche intégrée pour l'eau et l'assainissement, en intégrant le modèle d'économie circulaire. La réduction des maladies d'origine hydrique améliorera également l'état nutritionnel de la population.

La formation professionnelle constitue un vecteur essentiel de développement économique et social inclusif et durable. Pour jouer pleinement ce rôle, elle doit évoluer afin de véritablement répondre aux besoins de compétences du marché du travail (notamment dans les 'emplois verts') et pour contribuer à l'amélioration de la situation de l'emploi. En effet, l'impact de la formation professionnelle est double: d'une part elle permet à tous les Guinéens, sans discrimination, d'améliorer leurs compétences, d'accroître leurs chances d'insertion professionnelle et de pouvoir prétendre à un revenu décent. D'autre part, elle permet aux entreprises, grâce à l'amélioration des compétences professionnelles des employés, d'augmenter la qualité de leurs produits et de leurs services, d'améliorer leur potentiel d'innovation et de compétitivité, et de passer d'une logique de survie à une logique de croissance. L'appui à la modernisation des systèmes éducatifs et de formation professionnelle ainsi que la promotion des intérêts et des valeurs européennes à l'échelle internationale, y compris la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), font partie des priorités de la dimension extérieure de l'initiative "European Education Area". L'UE soutiendra donc l'instauration d'un cadre réglementaire propice et inclusif, ainsi que des programmes de formation professionnelle, notamment dans les domaines identifiés comme prioritaires (énergie, agriculture, pêche, assainissement) pour lever l'un des obstacles majeurs de l'environnement des affaires (le manque de main d'œuvre qualifiée) et favoriser l'emploi décent, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Toujours sur la base de l'approche fondée sur les droits et l'égalité des chances pour tous, l'UE concentrera ses interventions sur une couverture sanitaire universelle en Guinée, pour un accès plus équitable aux soins de santé de qualité, en ciblant les plus vulnérables, avec une attention particulière à la santé sexuelle et reproductive, maternelle et infantile, ainsi qu'à la lutte contre les pratiques néfastes (mutilations génitales féminines). Dans l'approche des systèmes alimentaires durables, l'UE renforcera la coordination, l'approche multisectorielle et les soins de santé primaires afin de promouvoir une alimentation saine et nutritive tout au long de la vie, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. L'assistance au secteur pourrait aussi comprendre des interventions pour prévenir la résurgence d'épidémies ainsi que la numérisation des systèmes d'information sanitaire et l'amélioration du cadre réglementaire pour la participation du secteur privé (soins, services diagnostiques, etc.).

iii) Démocratie, gouvernance et gestion de la migration

En ce qui concerne la gouvernance en général, dans la continuité de ses interventions, dans le but de "ne laisser personne de côté" et de soutenir la consolidation de la démocratie, l'UE interviendra dans l'accompagnement d'un éventuel processus électoral à l'issue de la période de transition, la lutte contre la corruption et l'amélioration de la gouvernance et performance de l'État, avec des appuis dans la gestion des finances publiques (GFP), y compris le renforcement des institutions de contrôle interne et externe. L'UE appuiera aussi le renforcement du rôle de la société civile et notamment les organisations

de femmes ou celles qui luttent pour les droits des femmes. Il importera aussi de conforter l'état civil et de renforcer la gouvernance et la gestion de la migration, y compris dans la lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite d'êtres humains ainsi qu'en matière de retour, réadmission et réintégration dans le contexte du nouveau "Pacte sur la Migration et l'asile" adopté en 2020. Ces appuis seront d'ordre institutionnel (accompagnement à la stratégie nationale, corpus législatif et réglementaire) mais aussi opérationnel (renforcement des capacités, partenariats et projets opérationnels communs, contrôle des frontières et du territoire) pour permettre une amélioration de la gouvernance et de la délivrance de services publics surtout aux groupes les plus vulnérables (enfants, personnes avec handicap, personnes vivant dans les régions les plus éloignées, personnes migrantes, de retour). Le numérique sera un axe transversal majeur dans ces interventions.

L'UE continuera d'œuvrer à la consolidation de l'État de droit et plus particulièrement à la gouvernance de l'appareil judiciaire, de manière à freiner la désagrégation du tissu social. Il s'agit par la même occasion d'appuyer la lutte contre l'impunité et la corruption afin de restaurer la confiance de la population dans la justice et l'administration. Cela s'effectuera notamment par des appuis au renforcement de la chaîne pénale, à la protection des victimes (par exemple des victimes de traite, des personnes mineures en conflit avec la loi). Cela fera entre autre appel aux jeunes, aux femmes leaders, aux médias, aux corps intermédiaires (leaders religieux et traditionnels) pour apaiser les tensions, condition même de la stabilité dans le pays.

L'ensemble de ces interventions à niveau national pourront trouver dans certains domaines un lien avec des opérations à niveau régional. L'approche multi pays prévue sous la TEI régionale Migrations est en effet indispensable pour une action efficace dans la lutte contre la migration irrégulière, le trafic et la traite. La sécurité terrestre et maritime et la prévention de l'extrémisme violent, l'éradication de certaines maladies animales (par exemple la peste des petits ruminants) ainsi que la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles devront trouver également un lien avec la programmation régionale dans une logique de subsidiarité et de complémentarité.

1.4. Justification et contexte

La Guinée demeure un pays fragile, souffrant d'une pauvreté généralisée. Le cycle électoral récent a accentué les fragilités sous-jacentes : un paysage politique polarisé et une montée des tensions ethniques, politiques et sociales. La crise politique traversée par le pays depuis les élections de 2020, ponctuée le 5 septembre 2021 d'un coup d'État ayant déposé le Président Alpha Condé, en est une illustration. La période de transition qui se profile sera à ce titre déterminante pour l'avenir du pays.

En dépit de ses richesses et de la croissance économique depuis 2015, la majorité de la population reste confrontée à des conditions de vie difficiles (aggravées par la pandémie Covid) et la gouvernance et la prestation de services sociaux restent défailtantes. L'amélioration du niveau de vie est lente et le manque d'opportunités économiques nourrit les mouvements migratoires.

Les inégalités de genre persistent à cause d'une combinaison de facteurs : l'existence d'une idéologie patriarcale et de pressions intrafamiliales, la persistance des pratiques traditionnelles néfastes (mutilation génitale féminine et mariage d'enfants), le poids de l'analphabétisme élevé, les conditions socio-économiques précaires, le faible accès aux services de santé sexuelle et reproductive adéquats, les obstacles pour l'accès des femmes à la justice, etc. Face à cette situation, la mise en œuvre du GAP III sera l'une des priorités pour la coopération européenne.

Le respect des droits humains (y compris les droits fondamentaux des travailleurs) en Guinée reste problématique avec des faiblesses dans tous les aspects démocratiques et dans le fonctionnement de la gouvernance, d'où l'importance de la stratégie de mise en œuvre du Plan d'Action européen pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, définie par l'UE et ses États membres pour servir de fil conducteur à toute intervention dans le pays.

Néanmoins, malgré ses fragilités, la Guinée reste un pays à fort potentiel. Considéré château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, le pays est doté d'un potentiel économique exceptionnel de par son agriculture et

ses minerais avec les premières réserves au monde de bauxite, des réserves de fer, d'or et de diamants. Ces opportunités n'ont pas échappé à certains acteurs "non traditionnels", en modifiant les rapports de forces géopolitiques.

En ce qui concerne l'environnement, le pays est caractérisé par une dégradation continue des ressources naturelles et de la biodiversité. Le changement climatique menace de saliniser les zones agricoles ainsi que de produire une modification de la fréquence et de la répartition des précipitations, ce qui réduirait le potentiel hydroélectrique et provoquerait une perturbation du calendrier agricole, principal secteur économique et actuel bassin d'emplois du pays.

À la lumière de ces enjeux, la politique menée par l'UE et les États membres, dans leur collaboration avec la Guinée à moyen et long terme, devrait œuvrer à un développement économique et social inclusif, source de stabilité et de paix, tout en assurant une transition écologique et numérique et le relèvement de la crise Covid.

Transition et économie verte

Le choix du soutien à la transition écologique et à la préservation de l'environnement comme domaine prioritaire pour la Guinée se justifie à la fois par le grand potentiel transformationnel du pays, les fortes pressions sur l'environnement, et l'alignement avec les priorités nationales, européennes et internationales. L'effet transformationnel trouve sa raison d'être notamment par le potentiel hydroélectrique des terres arables sous-exploitées et la situation géographique de la Guinée, clé pour la biodiversité et l'accélération vers des systèmes agroalimentaires durables. Les pressions écologiques sont principalement dues à la forte croissance économique du pays, liée à un secteur minier en essor, et à la croissance démographique, couplée au phénomène d'urbanisation. Ce domaine prioritaire s'aligne avec le "*European Green Deal*", y inclus la "*Farm2Fork Strategy*", l'initiative "*NaturAfrica*" et sur le plan mondial avec les ODD 6, 7, 11, 12, 13, 14 et 15. Ce domaine prioritaire couvre la presque totalité de la *Team Europe Initiative* sur l'économie verte et bleue.

Dans l'énergie, la Guinée possède un potentiel considérable de génération d'énergie renouvelable, surtout dans l'hydroélectricité, où le potentiel de production est estimé à 6 GW (dont elle n'exploite que 5 %), suffisant pour répondre à 30 % de la demande estimée pour l'ensemble des pays de la CEDEAO en 2022. La réalisation de ce potentiel aura un double impact sur la région, en étendant l'accès à l'électricité (ODD 7) et en réduisant la demande en combustibles fossiles. Par ailleurs, la réalisation du potentiel d'exportation d'hydroélectricité du pays servira aussi à diversifier les exportations du pays, actuellement fortement concentrées sur le secteur minier. L'UE et ses États-Membres sont déjà profondément impliqués dans le secteur : il y a des investissements considérables de la BEI et de l'AFD dans l'énergie, souvent en partenariat avec l'UE.

Le potentiel agricole est également très important mais fortement sous-exploité, avec plus de 6 millions d'hectares de terrain arable. Plus de 50 % des emplois (principalement informels) sont générés alors que le secteur représente seulement 7 % du PIB, et que les investissements directs extérieurs pour l'agriculture sont très faibles. Pour développer le secteur, le rendre plus compétitif et favoriser la création d'emplois dignes, une meilleure gouvernance et l'amélioration du climat des affaires sont nécessaires, tant au niveau institutionnel que juridique, réglementaire et opérationnel.

Le secteur pêche/aquaculture, tout comme le secteur agricole, source principale de sécurité alimentaire, a un potentiel inexploité en Guinée. Le pays dispose d'un littoral qui s'étend sur plus de 300 km, offrant un domaine maritime considérable, ainsi que plus de mille kilomètres de fleuves. Les opportunités de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture, du tourisme côtier, des transports et de l'industrie navale, sont nombreuses. Un possible Accord de Pêche Guinée-UE (APPD) peut devenir un catalyseur pour des investissements dans le secteur. Les prêts octroyés par la BEI dans le cadre de la stratégie *Blue SOS* (2,5 milliards d'euros pour 5 ans pour des projets favorisant la viabilité des mers) ainsi que sa facilité de crédit avec AfreximBank auprès des PME pourraient être explorés. La coopération avec les États membres (*Team Europe*), la Banque Mondiale, la BAD, et le Japon dans le domaine pourrait créer davantage une dynamique transformatrice de développement du secteur.

En outre, le concours du secteur privé est essentiel pour que ces secteurs puissent réellement mettre à contribution leur énorme potentiel transformateur.

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) sera promue dans les secteurs économiques couverts par le MIP et en accord avec la nouvelle législation européenne sur la diligence.

Ces interventions contribueront à une croissance plus inclusive avec des emplois décents (ODD 8 "Travail décent et croissance économique"), notamment pour les jeunes et les femmes (ODD 5 "Égalité entre les sexes"), ce qui contribuera aussi à réduire la migration irrégulière, à favoriser la réintégration durable des migrants de retour, à assurer une gestion durable des écosystèmes marins et côtiers (ODD 14 "Vie aquatique"), à réduire la pauvreté (ODD 1) et à la relance économique post-Covid.

La biodiversité de la Guinée est très riche, mais reste menacée par la pression anthropique d'une part et le manque de capacité du gouvernement pour protéger les parcs nationaux et les forêts classés de l'autre. En effet, la Guinée abrite une partie importante de la forêt d'Afrique de l'Ouest, un *hotspot* de biodiversité, malheureusement menacée par la coupe abusive de bois (pour produire du bois-énergie ou du bois d'œuvre), l'extension du front agricole, le braconnage, le trafic de faune et le manque de capacité de surveillance du gouvernement. La forte sensibilité au changement climatique de la Guinée, en particulier des bassins hydrologiques qui alimentent une grande partie de l'Afrique de l'Ouest, rend nécessaire un "partenariat forêt" pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité. L'engagement de l'UE dans la protection de l'environnement renforcera une zone clé avec un effet multiplicateur sur la conservation de la biodiversité, de la lutte contre le changement climatique et contre la déforestation dans la sous-région. Cet engagement permettra à la Guinée de progresser vers l'atteinte de l'objectif d'Aichi de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) concernant la superficie d'aires protégées, et fournira un appui à la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au Niveau National (CDN) de l'Accord de Paris. Les outils digitaux tels que l'imagerie satellitaire, le positionnement GPS et la géolocalisation pourront être utilisés dans le cadre de ces activités.

L'ensemble de ce domaine prioritaire offre d'excellentes perspectives d'une action dans l'esprit *Team Europe* où l'UE et ses États membres peuvent devenir des partenaires de référence.

Développement Humain

Les besoins sont énormes en ce qui concerne l'eau et l'assainissement. Même si la Guinée a la plus grande réserve d'eau d'Afrique de l'Ouest, l'accès à l'approvisionnement en eau propre en milieu urbain est estimé à 72 %. Une image comparable se présente dans la gestion des déchets solides. L'incapacité à gérer correctement les quantités croissantes des déchets produits par la population et les entreprises, surtout à Conakry, entraîne une pollution considérable de la ville et l'environnement, y compris l'océan. Une amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement aide à atteindre l'ODD 6 ("Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau") et l'ODD 11 ("Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables") et contribue aussi à plusieurs autres ODD, notamment ceux relatifs à la prévention des maladies et à une meilleure nutrition. Une bonne gestion urbaine, qui offre des perspectives et une infrastructure vivable (ODD 11) aux citoyens, dans une approche d'économie circulaire est dans l'intérêt mutuel de la Guinée et de l'UE. À noter qu'Enabel et l'AFD travaillent déjà étroitement avec l'UE dans la gestion des déchets solides à travers le programme SANITA.

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et de la création d'emplois décents, l'appui à la mise en place d'un cadre réglementaire propice et des programmes de formation professionnelle, notamment dans les domaines identifiés comme prioritaires (énergie, agriculture, pêche, assainissement) présente des opportunités pour une intervention conjointe dans l'approche *Team Europe*, avec la France (AFD et "pôle éducation active" du SCAC), la Belgique et l'Allemagne (GIZ) en contribuant à l'ODD 4 ("Éducation de qualité").

À travers le lancement de la Chambre de commerce européenne, l'UE renforcera également le positionnement du secteur privé européen dans le pays.

Au niveau des services de base, la crise sanitaire mondiale et la récente résurgence de la maladie à virus Ébola ont encore mis davantage en exergue l'importance de l'accès de l'ensemble de la population à la santé. L'UE a fourni un soutien considérable au Partenariat pour la couverture sanitaire universelle (CSU) depuis sa création en 2011. La CSU est étroitement liée à l'équité, à la protection sociale santé et à la gestion des finances publiques. Les investissements dans la CSU sont des investissements pour le développement et le capital humain mais malgré les efforts entrepris par l'État, la couverture sanitaire reste toujours faible. Les résultats issus de l'enquête des Comptes Nationaux de la Santé 2019 montrent que la population assume 57% du total des dépenses globales en santé, nettement au-dessus de l'objectif de 43, 5% du Plan National de Développement Sanitaire. D'après ces résultats, la charge du financement de la santé est essentiellement portée par la population qui dispose de ressources financières limitées dans sa grande majorité. Il est primordial de développer l'accès à une couverture santé universelle, y compris avec l'intégration des outils de santé numérique.

Démocratie, gouvernance et gestion de la migration

La gouvernance et la performance de l'appareil étatique restent faibles. Ces insuffisances impactent non seulement la prestation de services de l'État (état civil presque inexistant, services sociaux limités, etc.) mais sont aussi de nature à favoriser une émigration par des voies irrégulières.

En effet, depuis 2015, l'augmentation du nombre de personnes migrantes guinéennes arrivées en Europe en situation irrégulière est alarmante. Ce mouvement migratoire est un phénomène récent, motivé par une variété de facteurs socio-économiques. Il est principalement réalisé par des jeunes hommes (15-24 ans), principalement issus de ménages urbains. La présence irrégulière de ressortissants guinéens dans les pays de l'UE a fortement augmenté ces dernières années, atteignant 110,730 personnes en 2019, dont 9,720 ont reçu l'ordre d'expulsion mais le retour en Guinée à la suite d'une telle ordonnance reste très faible. Bien que les chiffres au total aient diminué depuis 2018, la Guinée reste un pays important d'origine de migration irrégulière parmi les pays africains.

Tel qu'envisagé dans la TEI Stabilité et bonne gouvernance, la gestion de la migration, la lutte contre la migration irrégulière et contre le trafic et la traite présentent un intérêt particulier pour des interventions conjointes dans l'approche *Team Europe* et pour des complémentarités avec la programmation régionale. L'Espagne, la France, la Belgique et l'Italie ont montré leur engagement dans ce domaine autant à niveau national qu'au niveau régional en présentant des initiatives pour la route Atlantique et la Méditerranée centrale.

Corollaire de la faible gouvernance, l'Indice de perception de la corruption rapporté par *Transparency International* en 2020, classe la Guinée en 137^e position sur 180 en recul de 7 places par rapport à 2019. Dans ce contexte, la lutte contre la corruption doit rester une des priorités de l'UE.

Si des efforts ont été réalisés sur le plan institutionnel (création d'une Agence nationale de lutte contre la corruption) et législatif (adoption de la loi anticorruption, révision du code minier), la Guinée doit désormais matérialiser ces engagements. Les moyens financiers, matériels, humains restent insuffisants pour réaliser lesdites missions et faire de la lutte contre l'impunité une réalité. Il en va de la confiance entre les citoyens et l'État, et du maintien de l'État de droit, gardien du tissu social.

Lutter contre la corruption passe par une amélioration du système de gestion des finances publiques (GFP) dont le niveau de performance reste lui aussi très faible. En dépit du cadre légal qui vise à aligner la Guinée sur les meilleures pratiques, la GFP reste déficiente, en particulier sur la mobilisation et sécurisation des ressources intérieures et le contrôle interne et externe. Les conséquences d'appui à la GFP ne se limiteront pas à lutter contre la corruption, mais impacteront aussi la capacité de l'État à mettre en œuvre ses politiques publiques, à être efficace, à conforter le climat des affaires et à favoriser le développement d'un secteur privé encore embryonnaire et trop oligopolistique.

En se donnant les moyens nécessaires grâce à une GFP plus performante, l'État sera en mesure de déployer un service d'état civil moderne, ossature d'une administration efficace et prérequis indispensable pour l'accès à la révolution numérique. En effet, un système d'enregistrement des actes de l'état civil numérique fiable sera le support pour un système d'identification des citoyens (carte

d'identité et passeport biométriques) permettant une meilleure gestion des frontières (pour contrer la migration irrégulière et faciliter les mouvements légaux de personnes) et l'accès des citoyens aux services (protection sociale, santé, éducation et services financiers).

Un système d'état civil modernisé garantira aussi la participation des citoyens au processus démocratique (mise à disposition d'un fichier électoral fiable, sécurisé, et à jour). La réforme du cadre électoral, y compris avec la refonte largement acceptée du fichier électoral est également un préalable pour l'amélioration de la démocratie avec des élections répondant aux standards internationaux. Ces actions contribueront à l'atteinte des ODD 16 ("Paix, justice et institutions efficaces") et des ODD 10 ("Inégalités réduites").

Les limites de la gouvernance et de la performance de l'État se matérialisent aujourd'hui par une montée des tensions au sein de la société guinéenne qui conduit à des affrontements fréquents entre forces de l'ordre et manifestants ainsi qu'entre groupes ethniques, tensions qui sont régulièrement attisées à des fins politiques. Ces affrontements sont liés aux calendriers électoraux ainsi qu'à l'accès et l'exploitation des ressources naturelles, tels que le conflit entre agriculteurs et éleveurs sur les deux versants des montagnes du Fouta Djallon.

Ces tensions sociales sont alimentées et exacerbées par les dysfonctionnements de la chaîne pénale dues à la faiblesse des institutions policières et judiciaires, qui n'ont pas la capacité de mener des enquêtes dans le respect des standards internationaux. En conséquence, des taux élevés d'impunité sont à signaler et la population la plus vulnérable est privée de son droit fondamental d'accès à la justice.

À ces conflits devenus récurrents se greffe une nouvelle source de fragilité qui est liée à la radicalisation religieuse et qui se manifeste par : des tensions entre les courants religieux; des divisions intra et inter familiales liées aux pratiques du rite religieux et des crispations communautaires et collusions entre les conflits d'ordre politiques, sociaux, économiques et religieux. L'absence ou l'insuffisance d'initiatives publiques visant à prendre en compte des questions liées à la radicalisation et au risque d'extrémisme violent, quelle que soit la source, la forme et la nature, constitue une menace qui pèse sur la stabilité du pays et la cohésion sociale.

Un engagement politique fort, y compris en termes de ressources, est nécessaire pour la réalisation des objectifs dans les trois domaines prioritaires proposés ainsi que pour pérenniser les acquis dans les secteurs concernés. Des activités de communication et de sensibilisation publiques pourraient aider à bien ancrer l'importance de ces interventions auprès de la population.

Les États membres et l'UE partagent la priorité accordée à la lutte contre la migration irrégulière, la traite et le trafic d'êtres humains, et en outre les priorités liées à la protection et la promotion des droits humains (y compris les droits fondamentaux des travailleurs) et de la démocratie, ainsi qu'à l'égalité des chances et à l'autonomisation des femmes. Ces domaines renforceront assurément la coordination et la coopération dans l'esprit Team Europe, où l'UE et ses États membres seront les pionniers des valeurs qui distinguent l'Union européenne face aux autres acteurs intervenants en Guinée, moins sensibles à ces thématiques.

1.5. Durée du PIM et option de synchronisation

Le PIM aura une durée de sept ans courant de 2021 à 2027, avec une révision à mi-parcours en 2024. Pendant cette première phase les interventions se focaliseraient dans les secteurs où des intérêts communs à court terme avec la Guinée sont clairement identifiés tels que la promotion de l'investissement et du commerce durable dans les trois dimensions économique, sociale et environnementale (y compris dans le cadre d'un futur accord de pêche) avec la création d'emplois décents, ainsi que dans les domaines stratégiques pour la politique européenne (droits humains, égalité des genres, environnement, lutte contre la migration irrégulière).

En parallèle, l'UE et les États membres pourront procéder à l'évaluation du nouveau Plan National de Développement de la Guinée, pour décider de sa pertinence et crédibilité comme base du deuxième cycle du PIM qui se ferait sous une approche de programmation conjointe après la revue à mi-parcours.

2. Soutien de l'UE par domaine prioritaire et propositions d'initiatives "Équipe Europe"

2.1. Transition et économie verte

L'UE souhaite accompagner la Guinée dans sa transition vers un modèle durable de croissance économique qui ne dépend pas de l'épuisement des ressources naturelles du pays, créatrice d'emplois décents, en particulier pour les jeunes et les femmes, en vue de lutter contre la pauvreté et de prévenir la migration irrégulière. Dans ce cadre, l'UE se focalisera sur:

- **Énergie** (code CAD 230): L'UE se positionnera principalement dans la transmission, la distribution et la gouvernance, mais si des opportunités se présentent, l'UE pourrait s'impliquer dans la production, surtout dans des mini-réseaux.

Dans la transmission de l'énergie, il y a des projets transnationaux en cours (Guinée-Mali, OMVG, CLSG). L'engagement de l'UE viendra principalement en appui aux investissements des partenaires de *Team Europe*, notamment BEI et AFD, par le biais d'opérations de *blending*. À titre d'exemple on peut mentionner les discussions en cours avec l'AFD pour le co-financement de la ligne Manéah-Linsan ainsi que pour une ligne de sécurisation du poste de Sanoyah. La BEI est impliquée dans la ligne Linsan-Fomi qui pourrait compter une composante d'électrification pour étendre la connectivité rurale, ce qui pourrait agir comme levier à la productivité agricole, au stockage (réfrigéré) et à la commercialisation des produits agricoles, en renforçant le système alimentaire. L'utilisation de cartographie satellitaire et d'autres outils digitaux (compteurs intelligents et surveillance à distance) sera essentielle pour une meilleure efficacité des interventions dans ces domaines largement dominés par la présence des femmes (60% de la main d'œuvre agricole du pays). L'extension du réseau électrique offre également la possibilité de l'équiper avec des lignes de fibre optique pour étendre la couverture digitale du pays.

Outre l'énergie hydroélectrique, la combinaison de production avec d'autres sources renouvelables sera explorée, afin de réduire le risque lié à la menace climatique sur le potentiel hydroélectrique et d'augmenter la part des renouvelables dans le mix énergétique.

En termes de gouvernance, il est important de promouvoir un cadre favorable à l'exportation de l'énergie renouvelable aux pays voisins, la mise en place de mini-réseaux et des investissements des acteurs privés. L'UE renforcera la gouvernance du secteur à travers l'assistance aux structures (semi-)publiques. Des assistances techniques sont à prévoir en particulier pour la société semi-publique Électricité de Guinée (EDG), le Ministère de l'Énergie et l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité et de l'Eau (AREE).

- **Agriculture et pêche** (code CAD 310): L'UE accorde une importance stratégique au développement du secteur privé et à l'amélioration de l'environnement des affaires qui sera soutenu par un appui à plusieurs niveaux. Dans ce cadre, l'UE soutiendra des projets d'agro-industrie et la commercialisation des produits, tout en proposant de moderniser le secteur agricole et celui de la pêche (aquaculture inclus) en améliorant leur cadre juridique. Cet objectif s'inscrit dans la perspective de rendre le système agroalimentaire du pays plus durable et résilient au climat, en diminuant la pauvreté et la malnutrition et en assurant la sécurité alimentaire, tout en stimulant la création d'emplois décents, en visant en priorité les jeunes et les femmes qui sont majorité dans le secteur informel.

La société civile est relativement active dans le domaine et participera aux interventions de l'UE. Les garanties et opérations de *blending* dans le cadre du EFSD+ pourraient également inciter le

secteur agricole à se développer, en facilitant l'accès au financement et en réduisant partiellement les risques.

Une approche similaire sera soutenue dans le secteur de la pêche/aquaculture, en soutenant le développement de l'industrie des produits halieutiques et leur commercialisation. Le secteur pourrait bénéficier d'un appui sectoriel et d'assistance technique, sur la base d'un éventuel Accord de Pêche de Partenariat Durable (APPD) Guinée-UE, pour soutenir l'amélioration du cadre réglementaire et les capacités nationales pour la gestion efficace de ce secteur, notamment avec l'utilisation de moyens technologiques pour une surveillance en mer plus efficace en vue d'une meilleure gestion et protection des ressources halieutiques. L'appui à ce secteur dans les paysages prioritaires de conservation de la biodiversité, ainsi que la promotion de pratiques agricoles durables, contribuera à l'atteinte des objectifs de préservation de l'environnement. Si un nouvel APPD était conclu, il est également important que des synergies soient mises en place avec les programmes de développement afin de créer de réelles opportunités d'investissements et de croissance dans le secteur

La coopération avec les États membres et la BEI (Team Europe), la Banque Mondiale, la BAD et le Japon voire la Chine, dans le domaine pourrait soutenir une dynamique de développement du secteur. Une intervention dans ces deux secteurs confirme la volonté forte de l'UE d'accompagner la transition vers une économie guinéenne plus inclusive, durable et résiliente au changement climatique, et d'avoir un effet transformatif dans ces secteurs, qui emploient plus de 70 % de la population guinéenne, ainsi que la volonté d'établir un dialogue avec tous les acteurs présents dans le secteur, y compris les "non-traditionnels".

- **Préservation de l'environnement** (code CAD 410) : Dans ce secteur, l'appui de l'Union européenne se concentrera sur deux volets:
 - Conservation de la biodiversité, en contribuant à l'initiative *NaturAfrica*. Appui à certains paysages prioritaires de conservation, de forêts, de savanes et de mangroves basé sur le document de référence de l'UE *Larger than Elephants*¹. Ces appuis seront réalisés par la *Team Europe* (EU et AFD), qui assurera l'appui à la réserve de biosphère de Ziama, et par la mise en œuvre de l'approche paysage: appui à la création de nouvelles aires protégées et à l'application de la loi dans les aires protégées, et développement des zones alentours en se basant fortement sur l'agriculture et la pêche durable pour les paysages côtiers de mangroves. Ces activités contribueront ainsi à l'atteinte des objectifs du secteur "agriculture et pêche" et à la création d'emplois décents. La collaboration avec le projet de renforcement de la gouvernance du secteur de la Banque Mondiale sera assurée. Ces activités seront menées en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et les autorités locales. Pourrait aussi être inclus un appui à la conservation d'espèces phares et à la lutte contre le trafic de faune, en particulier les chimpanzés d'Afrique de l'Ouest dont la Guinée abrite la plus grande population, avec une approche régionale.
 - Protection des forêts et des bassins versants pour lutter contre le changement climatique et son impact négatif sur la productivité agricole et les conditions de pêche: appui à la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) par la mise en place d'un partenariat forêt:
 - Appui à la gouvernance du secteur forestier, en favorisant la gestion participative, le développement de filières respectueuses des systèmes de conservation, et en améliorant le cadre légal du secteur, notamment la coupe de bois et la production de bois-énergie.
 - Aménagement des bassins versants et restauration des têtes de source des principaux cours d'eau du pays (sources des fleuves Niger, Gambie, Sénégal) en considérant l'approche régionale et en complémentarité des programmes de gestion des bassins versants et restauration des écosystèmes mis en œuvre par les Nations Unies (PNUD,

¹<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/d5aa8385-7b19-11e7-b2f2-01aa75ed71a1>

FAO) sur financement du Fonds vert. Le développement de l'agroforesterie dans les bassins versants et la réduction du changement d'usage des sols seront appuyés, en complémentarité avec les interventions dans les secteurs agricole et pêche, visant à rendre le système alimentaire plus durable dans sa dimension environnementale.

- Réduction de l'impact du bois-énergie sur la déforestation, par la promotion de l'utilisation du gaz et l'introduction de systèmes de cuisson propres et modernes et par l'amélioration de la filière charbon : amélioration des systèmes de production de charbon et développement de plantations pour le bois-énergie.

La participation des femmes dans la préparation et mise en œuvre de ces activités sera privilégiée car elles sont les principales utilisatrices de bois énergie et productrices de produits forestiers non ligneux.

Un appui supplémentaire de la BEI pourrait être également indirectement envisagé, au travers notamment de sa participation au capital de fonds d'investissement alternatifs dédiés à la préservation de l'environnement visant des projets en Guinée.

En Guinée, la société civile est peu active dans le domaine de l'environnement. Certaines ONG mettent en œuvre des petits projets de protection de l'environnement, de sensibilisation, de nettoyage des déchets, de reboisement. D'autres interviennent comme partenaires de mise en œuvre de projets plus ambitieux dans le secteur. Mais la société civile intervient très peu dans la surveillance et la dénonciation de pratiques environnementales abusives, en particulier des projets miniers.

Afin d'augmenter l'efficacité des interventions dans ce domaine, de l'assistance technique serait souhaitable au sein des ministères d'ancrage ainsi qu'une coordination plus soutenue avec les partenaires et le gouvernement. Un dialogue public-privé fonctionnel et bien structuré, serait de nature à améliorer le climat des affaires et la perception du pays pour les investisseurs étrangers. En sus de cela, la BEI explorera également le renforcement de sa mise à disposition et l'utilisation d'outils de financement mixte et/ou de partage de risque afin de soutenir les investissements privés dans le pays, et ce de manière directe ou indirecte.

Cette 1^{ère} priorité vise les ODD 1, 2, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14 et 15.

2.1.1. Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire

OS 1.1: Améliorer l'accès à l'énergie durable dans les zones urbaines et rurales ainsi que la qualité et l'efficacité du service.

OS 1.2: Développer les secteurs agricole et halieutique, en particulier dans les phases de transformation et de commercialisation.

OS 1.3: Empêcher la déforestation et le déclin de la biodiversité.

2.1.2. Résultats escomptés par objectif spécifique

R 1.1a: Le taux d'électrification dans le pays est augmenté.

R 1.1b: Le cadre légal, réglementaire et institutionnel du secteur de l'énergie est amélioré.

R 1.2a: La contribution des secteurs agricole et halieutique à la croissance a augmenté.

R 1.2b: L'emploi décent dans les secteurs agricole et halieutique a augmenté.

R 1.3a: Le déclin de la biodiversité est freiné.

R 1.3b: La déforestation est réduite.

2.1.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté

R 1.1a :

a) Nombre de personnes ayant accès à l'électricité avec le soutien de l'UE grâce à: (a) un nouvel accès, (b) un accès amélioré

Baseline (2020): 0; Cible (2027): a : 250 000, b : 100 000

- b) Consommation finale d'électricité par habitant
Baseline (2020): 22,5 kWh; Cible (2027): 30 kWh

R 1.1b:

- a) Nombre de textes légaux réglementaires adoptés par l'Autorité de régulation des secteurs de l'électricité et de l'eau potable (AREE).
Baseline (2020): 0; Cible (2027): 5
- b) Nombre de cadres et d'agents techniques a) formés et b) opérationnels grâce au soutien de l'UE (ventilé par secteur et par sexe)
Baseline (2020): 9 ; Cible (2027): 35

R 1.2a: a) Valeur ajoutée des secteurs agricole et halieutique.

Baseline (2017): 10.659 Mds GNF; Cible (2027): Augmentation de 95 % en GNF(nominal).

- b) Volume des exportations des secteurs agricole et halieutique.

Baseline (2018): 768,9 milliards GNF; Cible (2027): Augmentation de 75 %.

R 1.2b : a) Nombre: (a) d'emplois, (b) d'emplois "verts", soutenus/maintenus par l'UE (ventilé par secteur et par sexe)

Baseline (2020): 0; Cible totale (2027): 6 500 dont 2.600 hommes et 3.900 femmes

- b) Nombre de petits exploitants bénéficiant d'interventions soutenues par l'UE, dans le but d'accroître leur production durable, leur accès aux marchés et / ou la sécurité foncière (ventilé par secteur et par sexe)

Baseline (2020) : 0 Cible (2027) : plus de 150

R 1.3a : a) Taux d'évolution du nombre d'individus de certaines espèces de faune emblématique (entre 2 et 5 espèces à déterminer) répertoriés dans les parcs nationaux ciblés par l'appui de l'Union européenne

Baseline (2020): 0²; Cible (2027): + 7%

- b) Pourcentage de la superficie des aires protégées ciblées par l'appui de l'Union européenne contrôlée par des patrouilles

Baseline (2020): 0; Cible (2027): 60%

R 1.3b : a) Déforestation (superficie de couverture forestière perdue sur une année).

Baseline (2020): 194 000 ha ; Cible (2027) : <50 000 ha

- b) Zones d'écosystèmes terrestres et d'eau douce sous protection avec le soutien de l'UE (km²)

Baseline (2020): 0; Cible (2027): 3 750 km²

2.1.4. Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du EFSD+

Plusieurs options se présentent pour des opérations de *blending* dans ce domaine prioritaire. Dans le secteur de l'*énergie*, il apparaîtrait pertinent d'appuyer l'électrification rurale, en particulier les lignes de transmission. À cet effet, des *blendings* pour le financement direct de la construction des lignes de transmission, particulièrement pour favoriser l'exportation, sont aussi possibles. La BEI et l'AFD sont déjà très actives dans ce secteur.

Des garanties pour appuyer des financements dans des mini-réseaux et la mini-production électrique pourraient être envisagées, bien qu'ils exigent une amélioration nette du cadre réglementaire et organisationnelle pour réaliser le potentiel d'attirer des investissements privés.

Les garanties dans le cadre du EFSD+ et d'autres (Proparco) pourraient aussi inciter le secteur agricole à se développer, facilitant surtout l'accès au crédit d'investissement. L'amélioration des infrastructures portuaires (avec l'aide éventuelle de la BEI, par exemple) pourrait créer des opportunités afin de

² Un inventaire de la faune sera réalisé dans les aires protégées ciblées par l'appui de l'UE (encore à déterminer) au début du programme d'intervention.

débarquer les produits halieutiques en Guinée et de développer des entreprises de transformation et des circuits commerciaux et susciter ainsi l'intérêt pour des investissements. Les prêts par la BEI dans le cadre de la stratégie *Blue SOS* pourraient être explorés également pour soutenir les priorités de l'économie bleue et la meilleure gouvernance des océans, ainsi que les projets liés à l'économie circulaire.

Dans le secteur de l'environnement, des garanties pourraient être utilisées pour encourager le secteur privé national à investir dans les plantations forestières une fois que le cadre préalable à la réussite de tels investissements sera en place. Des garanties pourraient également être envisagées pour inciter le secteur privé à investir dans une filière charbon plus propre.

À travers la naissance de la Chambre de commerce européenne, l'UE va aussi renforcer le positionnement du secteur privé européen en Guinée.

Sous réserve de sa confirmation pendant la phase de mise en œuvre, il est prévu qu'un montant indicatif de 11 M EUR puisse être utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner des opérations de garanties EFSD+ dans ce domaine prioritaire, en particulier dans le secteur des énergies renouvelables et le financement des PME.

2.2. Développement humain

L'inclusion et l'équité sont les conditions indispensables d'un développement durable. Dans ce domaine, l'UE concentrera ses actions dans les secteurs suivants :

- **Eau et assainissement** (code CAD 140): L'Union européenne consolidera les résultats de SANITA, en les étendant à la gestion des eaux usées et à l'approvisionnement en eau dans une approche intégrée pour l'eau et l'assainissement, sensible au changement climatique. Les champs d'intervention potentiels dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sont nombreux, dont l'approvisionnement en eau en milieu urbain, le traitement des eaux usées urbaines et la gestion et le recyclage des déchets.

Dans le domaine d'approvisionnement en eau le "Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable du Grand Conakry" présente des opportunités de collaboration avec la BEI, l'AFD et d'autres bailleurs qui ont manifesté leur intérêt à financer la première phase du schéma directeur.

Un engagement dans l'assainissement urbain (tant solide que liquide) représente une activité complémentaire à l'approvisionnement en eau. Comme dans ce domaine, l'accent sera mis, dans un premier temps, sur la restauration des infrastructures d'assainissement urbain existante à Conakry. La réhabilitation des installations représente un premier domaine d'intervention, suivie de l'extension du réseau sanitaire dans les zones urbaines peu développées et défavorisées. L'appui institutionnel visera le renforcement des différents niveaux de l'administration impliqués dans ces domaines. Un possible appui de la BEI sera également recherché, notamment au travers de la *Clean Oceans Initiative*³.

Dans l'assainissement, particulièrement dans la gestion des déchets solides, la société civile et les autorités locales et traditionnelles auront un rôle clé à jouer dans la sensibilisation et le suivi au niveau des quartiers. Pour ce faire, des appuis techniques et financiers seront prévus pour renforcer les organisations dans les quartiers.

³ La *Clean Oceans Initiative* rassemblant plusieurs institutions financières européennes (AFD, BEI, CDP, ICO, KfW) est une initiative inscrite dans l'esprit *Team Europe* pour renforcer l'action européenne en relation avec les thèmes clés de la gestion des déchets plastiques et des déchets marins. Le projet de Facilité d'assistance technique et de financement pour les océans propres (COTAFF) permettrait à ces institutions financières européennes de préparer des projets de gestion des déchets solides et des projets d'économie circulaire qui contribuent à réduire les rejets de plastiques dans les océans. Le guichet de financement du COTAFF fournirait la subvention et le soutien des instruments financiers nécessaires pour assurer la viabilité financière de ces projets.

- **Éducation/formation professionnelle** (code CAD 110): Le manque de personnel qualifié et de main d'œuvre compétente reste un défi majeur pour le développement des secteurs privé et public. L'adéquation entre la formation et l'emploi est donc indispensable. En collaboration avec le secteur privé, l'UE visera à promouvoir et à appuyer la mise en place d'un cadre réglementaire inclusif et propice, ainsi que des programmes de formation professionnelle, notamment dans les domaines/secteurs (i) porteurs d'investissements et d'emplois (par ex. agriculture/ pêche); et (ii) innovants (numérique). La formation en ligne (outil déjà utilisé dans le cadre du programme INTEGRA du FFU) devrait rester un outil privilégié, et être utilisée de façon proactive pour combler la "fracture numérique" entre les hommes et les femmes, les jeunes et les plus âgées, les populations rurales et urbaines. Une attention spécifique sera donnée à la promotion de l'égalité des chances aussi dans le marché du travail formel. À côté du dialogue avec le secteur privé, une coopération et un dialogue plus approfondi seront également nécessaires avec les universités, les associations et les syndicats.

Toutes les actions décrites ci-dessus constituent aussi des éléments clés pour la lutte contre le **travail des enfants** et pour créer des opportunités pour la jeunesse d'obtenir un travail décent comme adultes.

- **Santé** (code CAD 120): L'UE vise à contribuer et accélérer la transition vers la couverture sanitaire universelle et ainsi à réduire la mortalité maternelle et des enfants de moins de 5 ans. Outre la participation dans le dialogue politique sectoriel, les interventions s'articuleront autour des composantes suivantes:
 - i) Gouvernance et réglementation du secteur santé. Il sera nécessaire de renforcer la gestion des finances publiques dans le secteur de la santé et d'accompagner la réforme des hôpitaux à travers le renforcement de leur gestion financière et de leur cadre de redevabilité. Il sera également nécessaire de renforcer la coordination vers une approche multisectorielle pour assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier des enfants et des femmes enceintes et allaitantes.
 - ii) Création d'un système de financement du secteur santé pour progresser vers la couverture sanitaire universelle, ciblant en particulier une meilleure accessibilité aux soins pour les plus vulnérables.
 - iii) Modernisation de l'offre de soins, y compris dans le cadre de la prévention de maladies infectieuses, la protection de la santé sexuelle et reproductive ainsi que des systèmes d'informations sanitaires et de gestion des ressources (renforcement de capacités et numérisation).

La société civile jouera un rôle important dans l'amélioration de la redevabilité et de l'accessibilité aux services de santé de qualité des groupes vulnérables par la sensibilisation et l'information de la population sur leurs droits en matière d'accès aux soins, la collecte de données en cas d'irrégularités et le dialogue avec les autorités sanitaires.

Cette seconde priorité vise les ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11 et 12.

2.2.1. Objectifs spécifiques (OS) liés au domaine prioritaire

- OS 2.1:** Renforcer les infrastructures et les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
- OS 2.2:** Assurer la cohérence entre la formation professionnelle et la demande du marché de travail, en favorisant l'accès des femmes et jeunes à des emplois décents.
- OS 2.3:** Favoriser l'accès à des soins de qualité pour la population guinéenne, en particulier pour la santé maternelle, infantile et reproductive.

2.2.2. Résultats escomptés par objectif spécifique

- R 2.1a:** Les systèmes d'approvisionnement en eau potable, et de l'assainissement solide et liquide sont étendus et améliorés.

R 2.1b: Le taux d'accès à l'eau potable et l'assainissement solide et liquide est augmenté.

R 2.2a: Les compétences acquises par la formation professionnelle correspondent au marché de travail.

R 2.2b: L'offre de la formation professionnelle est disponible dans tout le pays.

R 2.3a: Une meilleure gouvernance du secteur de la santé est en place.

R 2.3b: Un système de santé vers la couverture sanitaire universelle est en place.

2.2.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté

R 2.1a : a) Taux de couverture urbaine de l'accès à une eau propre et salubre.

Baseline (2020): 61,2 %; Cible (2027): 80 %

b) Taux d'accès urbain aux services d'assainissement solide et liquide.

Baseline (2020): 43 %; Cible (2027) :65 %

R 2.1b :

a) Nombre de personnes ayant accès à une source d'eau potable améliorée avec le soutien de l'UE.

Baseline (2020): 0 Cible (2027): 260 000

b) Nombre de personnes ayant accès à des installations sanitaires avec le soutien de l'UE.

Baseline (2020): 0 Cible (2027): 100 000

R 2.2a : a) Taux d'embauche à la sortie de la formation professionnelle (désagrégé par sexe).

Baseline (2014): 56 %; Cible (2027): 85%.

b) Nombres de personnes formées (données désagrégées par sexe).

Baseline (2018): 35 199 ; Cible (2027): augmentation de 60 %.

R 2.2b : a) Nombre de personnes ayant bénéficié d'interventions en matière de formation professionnelle et de développement des compétences, soutenues par l'UE dans des institutions ou sur le lieu de travail. (Désagrégé par sexe)

Baseline (2021): 0 ; Cible (2027): plus de 50 000 bénéficiaires.

b) Nombre de centres de formation existants.

Baseline (2018): 120; Cible (2027): Augmentation de 60 %.

R 2.3a : a) Crédibilité budgétaire (base paiement)

Baseline (2019): 54 %; Cible (2027) : 85 %.

b) Proportion des hôpitaux EPA conformes

Baseline (2020): 0 %; Cible (2027) 75 %.

R 2.3b : a) Dépenses de santé des ménages en % des dépenses totales de santé.

Baseline (2020): 56,6 %; Cible (2027): 45 %.

b) Taux d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié.

Baseline (2018): 55 %; Cible (2027): 85 %.

c) Prévalence du retard de la croissance chez les enfants de moins de 5 ans

Baseline (2018): 30%; Cible (2027) 25 %.

d) Diversité alimentaire parmi les enfants de 6 à 23 mois

Baseline (2018): diversité minimum 16% et fréquence minimum 24%;

Cible (2027): diversité minimum 30 % et fréquence minimum 45%;

e) Prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans

Baseline (2018): 46%; Cible (2027) 35 %.

f) Proportion de femmes en âge de reproduction (15-49 ans) qui utilisent des méthodes de contraception modernes avec l'appui de l'UE

Baseline (2020): 0 %; Cible (2027) 30 %.

2.2.4. Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du EFSD+

Dans le secteur de l'eau et l'assainissement, des *blendings* sont envisageables dans le cadre du financement de la mise en œuvre du "Schéma directeur d'alimentation en eau potable du Grand-Conakry". Ce plan directeur définit un volume d'investissement d'environ 1,3 milliard EUR. La BM, la BAD, JICA, l'AFD et l'UE (également via la BEI) sont des partenaires potentiels.

Sous réserve de sa confirmation pendant la phase de mise en œuvre, il est prévu qu'un montant indicatif de 7 M EUR puisse être utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner des opérations de garanties EFSD+ dans ce domaine prioritaire, en particulier pour les besoins financiers des PME tout au long de la chaîne de valeur dans le secteur de l'assainissement.

2.3. Démocratie, gouvernance et gestion de la migration

La coopération européenne, dans ce domaine, se focalisera sur le renforcement de l'efficacité de l'État par des actions dans trois secteurs:

- **Gouvernement et société civile** (code CAD 151): La modernisation du système d'enregistrement des actes de l'état civil, fondamental pour que la population puisse accéder à l'ensemble des services de base, sera le point de départ de l'intervention, soutenue par une stratégie nationale numérique, qui renforcera la transparence et de bonne gouvernance.

En parallèle, en prévision du futur cycle électoral qui semble se dessiner, l'UE pourrait soutenir la préparation et la tenue des élections, y compris éventuellement la révision du cadre législatif, réglementaire et opérationnel et la mise en place d'un nouvel registre électoral.

Suite au programme de réforme de la justice (2017-2019), axé sur l'amélioration de l'accès à la justice des catégories plus vulnérables de la population, l'accent de la future intervention portera sur les progrès dans la lutte contre la corruption et le renforcement de la chaîne pénale. La numérisation aidera à faire progresser la lutte contre la corruption dans ce secteur. Ces interventions seront complétées par le renforcement des capacités des acteurs pertinents dans la lutte contre l'impunité (acteurs judiciaires et administratifs).

Aussi, l'UE poursuivra son soutien au renforcement du système statistique et à la stratégie de réforme des finances publiques qui sera non seulement complémentaire aux appuis relatifs à l'amélioration de la justice et à la lutte contre la corruption, mais aussi à l'amélioration du climat des affaires. L'amélioration de la Gestion des Finances Publiques, sur la base d'une approche holistique, couvrira l'ensemble de la chaîne des dépenses, de la mobilisation des ressources et son contrôle externe en passant par l'exécution. Aussi cette approche permettra de mobiliser l'ensemble du secteur public et des institutions républicaines, les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé. La numérisation sera au cœur des activités avec l'informatisation et l'interconnexion des fonctions de la GFP.

Dans l'ensemble de ces activités, le rôle de la société civile sera important : elle servira à rapprocher les plus vulnérables de la justice et à contrôler le comportement des autorités. Les OSC seront davantage engagées et pourront avoir le rôle de "Watchdog" contre la corruption, à tous les niveaux.

- **Conflits, paix et sécurité** (code CAD 152): En Guinée, comme dans le reste de la région, les tensions et les conflits au niveau local risquent d'être instrumentalisés par des groupes extrémistes violents. Dans la plupart des cas, ce sont des circonstances économiques et sociales qui poussent les jeunes vers l'extrémisme violent bien plus que l'adhésion à une idéologie religieuse extrême. L'objectif de la coopération européenne est d'instaurer des espaces de dialogue inter- et intracommunautaires entre les différents groupes d'acteurs stratégiques (autorités locales, autorités religieuses et traditionnelles, organisations communautaires, jeunes) et de renforcer ainsi la prise de décision concertée pour prévenir en amont la gestion de tensions et de conflits. Cela aidera à

améliorer la résilience des communautés locales et à contenir l'instrumentalisation de conflits locaux par des groupes violents.

Dans ce cadre, le rôle des autorités religieuses (à travers le Secrétariat Général des Autorités Religieuses) est à explorer. Un rôle central est accordé aussi aux collectivités locales qui doivent constituer le premier rempart contre la montée de l'extrémisme violent. Les initiatives de dialogue intercommunautaire et interconfessionnel aux échelles micro (quartier, village) et méso (commune, département, province, région) doivent être renforcées, tout comme la promotion des valeurs de paix et de tolérance auprès des jeunes qui devront bénéficier d'un meilleur accès à l'emploi. L'action tiendra compte de la situation des femmes et des organisations de femmes qui constituent des alliées de premier choix dans la lutte contre le radicalisme. Les organisations de femmes ont un rôle essentiel dans la prévention de dérives dangereuses ainsi que dans la collecte et l'analyse des informations.

L'apaisement des tensions dans la société guinéenne sera donc abordé par des initiatives portant sur (i) le renforcement de la prévention contre l'extrémisme violent, (ii) l'amélioration des capacités de résilience au sein des communautés, (iii) la mise en place de mécanismes inclusifs de consultation et de dialogue, et (iv) l'instauration d'une culture de débat public. Toutes ces activités, indispensables pour contrer les préjugés sur les mouvances religieuses et ethniques, seront engagées avec l'État, les autorités religieuses et traditionnelles, les médias, les OSC, les communautés et différentes institutions.

- **Migration** (code CAD 15190) : La migration est l'un des grands axes de la stratégie globale de l'UE en Afrique. Le nouveau "Pacte sur la migration et l'asile" (adopté en 2020) prévoit que l'UE développe et/ou approfondit des partenariats migratoires sur mesure, complets, et "mutuellement avantageux" avec les pays d'origine et de transit des personnes migrantes qui arrivent en Europe, à compléter avec des programmes au niveau régional. Cela est également conforme au plan d'action renouvelé de l'UE contre le trafic de migrants (2021-2025). L'engagement doit être global, et porter sur tous les aspects de la migration : promouvoir la gouvernance et la gestion des migrations ; s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière ; soutenir le retour et la réadmission ainsi que la mobilité légale ; lutter contre le trafic de migrants ; et lutter contre la traite des êtres humains.

En suivant ces orientations, la coopération européenne poursuivra la lutte contre les causes de la migration irrégulière, contre le trafic de migrants et contre la traite des êtres humains, ainsi que les activités de réintégration soutenable⁴ des personnes migrantes de retour, comprises dans le secteur prioritaire de la formation professionnelle et de la création d'emploi. Elle trouvera un ancrage institutionnel avec la mise en œuvre de la politique nationale de la migration, la création d'un registre d'état civil et d'un système d'identification biométrique (programme en cours financé par la Banque Mondiale) et le contrôle efficace des frontières et du territoire. La prévention et la lutte contre la migration irrégulière devraient également être menées conformément au plan d'action renouvelé de l'UE contre le trafic de migrants (2021-2025). À cette fin, des partenariats opérationnels de lutte contre le trafic de migrants pourraient également être envisagés afin de renforcer les cadres juridiques, politiques, opérationnels et stratégiques. Ceci s'insère dans une perspective européenne avec des États membres (France, Espagne, Italie, Belgique) déjà très actifs dans plusieurs de ces thématiques et qui souhaitent continuer leur engagement autant à niveau national que régional.

Cette priorité vise les ODD 5, 10, 16 et 17.

⁴ Conformément à la définition de réintégration soutenable qui est faite dans la "Stratégie de l'UE en matière de retour volontaire et de réintégration", adopté le 27 avril 2021 et qui inclut une définition de réintégration soutenable. ([27042021-eu-strategy-voluntary-return-reintegration-com-2021-120_fr.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/default/files/2021-04/27042021-eu-strategy-voluntary-return-reintegration-com-2021-120_fr.pdf))

2.3.1. Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire

OS 3.1: Améliorer la gouvernance et la performance des institutions de l'État.

OS 3.2: Garantir la stabilité et l'État de droit.

OS 3.3: Améliorer la gestion de la migration et la réintégration des personnes migrantes de retour en Guinée, avec une priorité particulière envers les mineurs et les femmes.

2.3.2. Résultats escomptés par objectif spécifique

R 3.1a: La société civile est renforcée et mieux organisée.

R 3.1b: L'identification des individus et leur accès aux services sociaux de l'état est améliorée grâce au développement d'un système d'état civil.

R 3.1c: Les processus électoraux à venir répondent aux critères internationaux

R 3.1d: Les recettes intérieures sont mobilisées et sécurisées.

R 3.1e: L'efficacité du système judiciaire dans la lutte contre la corruption et crimes assimilés est améliorée.

R 3.2a: Les tensions sociales sont apaisées.

R 3.2b: L'indépendance et les capacités institutionnelles de la justice, du parquet et de la police judiciaire dans la lutte contre l'impunité sont renforcées.

R 3.3a: La migration est gérée de façon plus efficace.

R 3.3b: Les personnes migrantes de retour reçoivent du support à leur réintégration sociale et économique.

R 3.3.c : La prévention de la migration irrégulière ainsi que la lutte contre la traite et le trafic des personnes sont renforcées

2.3.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté

R 3.1a: Nombre d'organisations de la société civile de base bénéficiant (ou touchées par) du soutien de l'UE.

Baseline: 0 (2020); Cible (2027): 250

R 3.1b: Pourcentage de la population enregistrée dans le registre d'état civil.

Baseline (2018): 62 % de registration des naissances et 10 % des décès;

Cible (2027): Taux d'enregistrement des naissances de 95 % et 50 % pour les décès

R 3.1c : a) Statut du fichier électoral

Cible (2023) Fichier électoral finalisé et adopté par l'instance en charge de l'organisation des élections

b) Niveau d'appréciation du processus électoral par les rapports des missions d'observation électorale

Cible (2023) Appréciation positive des processus électoraux

R 3.1d : a) Taux de pression fiscale.

Baseline (2019) : 12 %; Cible (2027) : 22 %.

b) Taux de transition fiscale.

Baseline (2019): 48 %; Cible (2027) : 60 %.

R 3.1e : a) Indice contrôle de Corruption (Word Governance Indicators).

Baseline (2019) : -0.97; Cible (2027): +0.50.

b) Indice de perception de la corruption (IPC) dans le classement des pays de l'Afrique Sub-saharienne.

Baseline (2020): 25/54; Cible (2027): La Guinée fait partie des premiers 20 pays de la région

R 3.2a: a) Fragile State Index

Baseline (2020): 15/180 pays; Cible (2027): Position > 100.

b) Democracy Index

Baseline (2020): Catégorie "Autoritaires"; Cible (2027): Catégorie "Régime hybride"
c) Nombre de bénéficiaires (désagrégé par sexe) des interventions soutenues par l'UE qui visent spécifiquement à soutenir la prévention des conflits et la prévention de l'extrémisme violent.

Baseline (2020): 0; Cible (2027): 5 000.

R 3.2b : a) Nombre de condamnations prononcées par les tribunaux de première instance par rapport au nombre de personnes déférées au parquet par les services de police et de gendarmerie.

Baseline (2020): Inconnu⁵; Cible (2027) : À déterminer.

b) Nombre de personnes (désagrégé par sexe) en détention préventive hors limite légale.

Baseline (2019): 2370; Cible (2027): 0.

c) Nombre de bénéficiaires (désagrégé par sexe) d'interventions d'aide légale appuyées par l'UE.

Baseline (2020): 0; Cible (2027): 4000.

R 3.3a : a) Migration Governance Index⁶

Baseline 2021 : En cours d'élaboration ; Cible (2027) : À déterminer

b) Nombre de stratégies ou politiques de gestion des migrations (a) élaborées / révisées ou (b) en cours de mise en œuvre avec le soutien de l'UE

Baseline (2020): 0; Cible (2027): 5.

c) Nombre d'actions de renforcement des capacités nationales en matière de gestion migratoire (y compris en matière de retour, réadmission et réintégration) développées avec le soutien de l'UE

Baseline 2021 : En cours d'élaboration ; Cible (2027) : À déterminer

R 3.3.b : a) Nombre de migrants, de migrants de retour, réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays protégés, aidés ou réintégrés dans la société guinéenne avec le soutien de l'UE

Baseline (2020): 0; Cible (2027): 20 000.

R 3.3.c : a) Nombre de personnes victimes de la traite assistées par l'UE, ventilées par sexe, âge et forme d'exploitation

Baseline (2020): 0; Cible (2027): 100 par an.

b) Nombre de trafiquants d'êtres humains et de passeurs de migrants poursuivis

Baseline (2020): 0; Cible (2027): À déterminer⁷.

2.3.4. Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du EFSD+

Globalement, et comme cela s'observe au travers des différentes composantes, la numérisation sera un axe transversal significatif dans le domaine prioritaire de la gouvernance. Outre le soutien de l'UE et de ses partenaires au développement des services numériques, le financement des besoins en

⁵ Des incohérences entre les données présentées par le Ministère de la Justice et le Ministère de la Sécurité rendent nécessaire une analyse complémentaire. La valeur de référence devrait pouvoir être déterminée en 2022.

⁶ Index créée en 2016 par l'Economist Intelligence Unit. À travers 90 indicateurs, il devrait mesurer la qualité de la gestion de la migration. Sur base volontaire, les États décident si participer à la rédaction d'un rapport pour identifier les indicateurs qui mieux les aident à développer leurs structures de gouvernance migratoire. La Guinée a adhéré en 2020 et le premier rapport devrait être disponible pour le troisième trimestre 2021 sous le leadership du Ministère des Affaires Étrangères.

⁷ Compte tenu du manque actuel d'information, une étude devra être réalisée au début de l'intervention en 2023 – 2024 pour mieux cerner le phénomène

infrastructures de télécommunication appropriées pourra également être exploré, notamment via l'appui de la BEI.

Sous réserve de sa confirmation pendant la phase de mise en œuvre, il est prévu qu'un montant indicatif de 4 M EUR puisse être utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner des opérations de garanties EFSD+ dans ce domaine prioritaire, en particulier pour le financement de l'état civil numérique et/ou de la stratégie nationale numérique dans son ensemble.

2.4. Propositions d'initiatives "Équipe Europe"

Deux propositions d'initiatives *Team Europe* ont été préparées conjointement avec les États membres, agences de coopération et institutions financières européennes pour répondre aux priorités identifiées par l'UE. Ces priorités concernent notamment l'intérêt stratégique de l'UE de maintenir la stabilité et de promouvoir une croissance inclusive et durable pour réduire, principalement, une migration irrégulière accrue et l'insécurité régionale et environnementale, mais aussi pour ouvrir des opportunités au commerce et à l'investissement, ainsi que pour gagner en influence dans la promotion des valeurs et des intérêts de l'UE. En s'alignant également sur ces stratégies prioritaires, les initiatives proposées répondent bien aux critères de multiplication de l'impact par la conjugaison de forces et ont le potentiel de créer un effet transformationnel en Guinée. De la sorte, l'UE se donnerait les moyens de devenir un partenaire de référence aux valeurs fortes et différentes vis-à-vis d'autres partenaires qui semblent poursuivre une approche purement prédatrice. En effet, dans un contexte où la Guinée retient l'attention des puissances émergentes pour obtenir un accès inconditionnel et non durable à ses ressources naturelles, l'approche de l'UE peut trouver un écho auprès des Guinéens qui se soucient des intérêts à long terme du pays au lieu des gains à court terme.

L'approche de l'équipe *Team Europe* ira au-delà de la division du travail et du financement parallèle car elle devrait également impliquer une identification, formulation et mise en œuvre conjointe (déjà très développée en Guinée). L'adhésion des États membres et de la BEI, y compris la mobilisation de leurs propres fonds, est forte et a été confirmée lors des consultations pendant la préparation de la programmation. Il y a une compréhension commune: l'UE et ses États membres doivent agir ensemble pour atteindre un poids influent face aux acteurs émergents vers lesquels la Guinée se tourne, d'autant plus que peu d'États membres sont présents.

2.4.1. Team Europe Initiative : Économie verte et bleue

Contexte : Le secteur agricole emploie plus de 80 % de la population active (dont 49 % des femmes) mais ne contribue qu'à 7 % du PIB. Le secteur minier, tiré par la bauxite, représente 86 % des exportations avec des pratiques environnementales et sociales douteuses. La Guinée dispose d'un littoral de 300 km, et 1000 km de fleuves: les opportunités pour développer la pêche et l'aquaculture, sont nombreuses. Le potentiel de création d'emploi est aussi très élevé.

Le pays est vulnérable au changement climatique et mal préparé à y faire face, avec une couverture forestière, qui se réduit rapidement, à cause notamment de la production de bois-énergie, dont dépendent 80 % des ménages. La biodiversité est très riche mais menacée.

La Guinée a un considérable potentiel hydroélectrique, mais le taux d'accès à l'électricité, malgré des avancements considérables, restait à 44 % en 2018 (20 % pour la population rurale). L'état des transports et de l'assainissement à Conakry est très précaire, avec des impacts sur la croissance économique, la santé et l'environnement.

a) Développement inclusif et durable grâce à l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture

- Agriculture et élevage: Un appui aux modèles respectueux de l'environnement sera privilégié avec la priorisation d'une approche systémique pour favoriser la création d'emplois décents, le désenclavement des zones agricoles et l'utilisation du numérique (*smart agriculture*) et l'appui au secteur privé, pour développer des unités de transformation, surtout pour les femmes et jeunes en milieu rural ;

- ***Pêche et aquaculture:*** Le potentiel halieutique présente des opportunités pour l'UE dans le cadre d'un futur accord de partenariat de pêche durable (APPD). Sous réserve d'un APPD, l'appui au secteur pourraient améliorer les capacités des pêcheurs locaux, créer des emplois décents, améliorer les capacités de surveillance, augmenter la transparence et améliorer la gestion de la ressource sur des bases scientifiques, prévenir la pêche INN et améliorer les infrastructures de débarquements, ce qui déclencherait les investissements dans le secteur. Les perspectives de développement du secteur de l'aquaculture sont également prometteuses, pouvant créer des emplois décents, contribuer à la sécurité alimentaire et réduire la pression sur les ressources.
- b) Environnement et assainissement. Protéger la biodiversité par l'approche paysage et la durabilité du secteur minier**
- ***Assainissement:*** L'engagement de l'UE dans le secteur, surtout à travers SANITA, sera capitalisé avec une approche d'économie circulaire, avec des investissements dans la valorisation des déchets, un élargissement des résultats vers les villes secondaires et un élargissement vers l'assainissement liquide.
 - ***Partenariat forêt et approche paysage:*** Protection des forêts et de la biodiversité afin de maintenir les cours d'eau, et de lutter contre la dégradation des sols, tout en adaptant l'agriculture à des conditions environnementales changeantes pour améliorer la résilience des communautés. Ces objectifs seront poursuivis à travers la promotion de l'investissement privé pour le développement d'une chaîne de valeur de production ligneuse durable et raisonnée et le développement des filières de carbonisation et de production de bois d'œuvre ainsi que la gestion et la protection des parcs nationaux et des forêts classées.
 - ***Renforcer la durabilité du minier:*** Pour répondre aux faiblesses institutionnelles, assurer la transparence et le respect de normes internationales dans le secteur de la protection de l'environnement mais aussi de la sécurité sur les lieux de travail et des conditions de travail. Les éléments de contrôles du secteur peuvent être renforcés.
- c) Améliorer la gestion de l'eau pour la préservation des grands fleuves, l'énergie hydroélectrique et la desserte en eau potable à Conakry :** Cette intervention aura pour objet d'améliorer la gestion intégrée à tous les niveaux des ressources en eau, notamment pour assurer la durabilité de l'agriculture, la production d'électricité renouvelable et pour faire face au changement climatique. La réhabilitation de paysages forestiers productifs peut être envisagée afin de maintenir les cours d'eau, ainsi que la gestion des bassins versants. L'UE accompagnera le développement du potentiel hydro-électrique du pays, notamment pour améliorer le taux d'électrification rurale, ce qui aura un impact positif sur la création d'emplois décents en zone rurale. L'eau potable est un grand défi à Conakry. La présente initiative pourrait y contribuer via une opération de *blending avec des partenaires européens*, intégrée aux autres activités dans le développement urbain (assainissement, transports).
- d) Mobilité verte et intelligente dans le Grand-Conakry :** Mise en place du Plan de déplacements urbains avec un focus particulier sur le verdissement des transports et l'accès pour tous à la mobilité : développement des lignes ferroviaires de banlieue, réalisation du bus *rapid-transit* et d'une mobilité verte ainsi que développement du transport maritime en zone urbaine. Un rôle particulier pourra être joué par l'utilisation des *big data* pour améliorer la gestion des transports.

Participation de la Team Europe:

- Agriculture, élevage et pêche: BEI, FR, ES, IT, BE.
- Environnement–biodiversité : FR, BE, BEI.
- Énergie durable: FR, BEI.
- Gouvernance minière : DE
- Mobilité, eau et assainissement :BE, FR, BEI.

Contribution du PIM : La contribution estimée du PIM à la réalisation de cette Team Europe Initiative pendant la période initiale est de 105 M EUR.

La contribution indicative de l'UE à cette TEI (105 MEUR) est subordonnée à la confirmation, dès que possible, de la contribution indicative significative des partenaires de l'équipe Europe. À défaut, la contribution indicative de l'UE peut être réorientée conformément aux domaines prioritaires du MIP et à leurs dotations. L'obligation de l'Union et des États membres de coordonner leurs politiques de développement à la suite d'initiatives de la Commission à cet effet, conformément à l'article 210 du TFUE, s'applique toujours.

2.4.2. Team Europe initiative : Stabilité et bonne e-gouvernance en Guinée

Contexte: La Guinée reste parmi les pays les plus pauvres et moins compétitifs au monde avec près de 60% de la population en dessous du seuil de pauvreté. Le manque d'investissement, d'infrastructures et de possibilités d'inclusion financière causent une urbanisation rapide et chaotique où la migration des jeunes a lieu de façon irrégulière. Les inégalités de genre sont importantes, notamment en termes d'accès à l'emploi, la justice, la santé, l'éducation et la bancarisation. Les niveaux de corruption et l'impunité restent également très élevés. Le respect des droits humains (y compris les droits fondamentaux des travailleurs) est problématique et l'élaboration d'un fichier électoral basé sur un registre d'état civil fiable demeure un défi. La digitalisation pourrait améliorer les capacités de planification et de mise en œuvre des services comme ; l'enregistrement des actes d'état civil, la sécurisation des frontières et du territoire et le contrôle de la migration, l'élaboration d'un fichier électoral fiable et l'augmentation de la transparence budgétaire et la mobilisation des ressources domestiques.

a) Élaboration d'une stratégie numérique nationale: Le pays manque de stratégie pour la transition numérique qui ne sera possible que si les différents acteurs travaillent ensemble sur des systèmes liés (e-santé, e-commerce, impôts, etc.). La stratégie numérique holistique pour le pays (financement possible avec l'appui des garanties) pourrait inclure des activités telles que l'élaboration, la gestion et la mise en œuvre d'investissements infrastructurels (notamment connectivité, potentiellement en *blending*); l'amélioration de l'accès à la connectivité pour la majorité de la population et des régions; la création d'emplois et la croissance durable, en particulier pour les jeunes, la formation des jeunes (avec une attention particulière aux jeunes femmes, pour combler le *digital divide*) et l'introduction du numérique dans l'éducation.

b) Renforcement de l'accès aux services de base via l'e-gouvernance : focus sur le travail avec les autorités nationales et locales et pour mettre en œuvre les compétences attribuées dans le cadre de la gestion du territoire, de la prestation de services en ligne, de protection sociale, d'éducation et de formation professionnelle, de santé, et d'accès à la justice etc.

c) Informatisation des finances publiques : L'informatisation des finances publiques ciblerait les fonctions de (i) contrôle, (ii) comptabilité générale, (iii) mobilisation des ressources intérieures, et (iv) crédibilité et transparence budgétaire.

d) Modernisation et numérisation du registre d'état civil: La Guinée s'est dotée d'une Stratégie nationale de la réforme et de la modernisation de l'état civil dont la mise en œuvre n'a pas commencé. Une intervention pourrait donc être réalisée par un appui sectoriel, en construisant sur le projet pilote mis en œuvre par Enabel. Le registre d'état civil répond aussi à la nécessité de créer un fichier électoral fiable, pour assurer la stabilité dans le pays, et pour un contrôle effectif des flux migratoires.

e) Sécurisation des frontières maritimes et terrestres, contrôle du territoire pour lutter contre la traite d'êtres humains et la migration irrégulière: La mise en place d'un état civil digital pourrait être complémentaire d'une initiative visant à renforcer la sécurisation des titres d'identité et le contrôle des frontières et du territoire pour lutter contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains.

f) Renforcer la démocratie et le respect des droits humains (y compris les droits fondamentaux des travailleurs), **contribuant ainsi à la stabilité politique et sociale du pays**: Focus sur la capacité des OSC pour accomplir leur rôle de *watchdog* et de *whistleblower*. L'information et la formation contre l'impunité et les violations les plus répandues (y compris les violences basées sur le genre) doivent être soutenues, ainsi que le rôle des OSC dans la collecte et l'analyse des informations, en incluant la lutte contre les "fake news". L'éducation à la citoyenneté et l'engagement des leaders traditionnels seront encouragés afin de renforcer la capacité des populations à faire face aux défis socio-économiques et aux tensions inter-ethniques, au risque d'infiltration de l'extrémisme violent et à l'importance de la protection environnementale.

Participation de la Team Europe:

- Dialogue politique sur la situation de la démocratie et des droits humains: tous.
- Modernisation de l'état civil: BE, FR, IT.
- Gestion des finances publiques : FR
- Gestion des flux migratoires: FR, ES, BE, IT
- Coopération sur la sécurité maritime et terrestre: FR, ES.
- Appui à la société civile: FR, ES, BE.
- Égalité de genre, droits sexuels et reproductifs : BE, ES.

Contribution du PIM : La contribution estimée du PIM à la réalisation de cette Team Europe Initiative pendant la période initiale est de 83 M EUR.

La contribution indicative de l'UE à cette TEI (83 MEUR) est subordonnée à la confirmation, dès que possible, de la contribution indicative significative des partenaires de l'équipe Europe. À défaut, la contribution indicative de l'UE peut être réorientée conformément aux domaines prioritaires du MIP et à leurs dotations. L'obligation de l'Union et des États membres de coordonner leurs politiques de développement à la suite d'initiatives de la Commission à cet effet, conformément à l'article 210 du TFUE, s'applique toujours.

3. Mesures d'appui

3.1. Mesures en faveur de la société civile

La participation de la société civile est essentielle à la bonne gouvernance de tous les domaines régaliens. Par organisations de la société civile, on entend ici les partenaires sociaux (syndicats et groupes d'employeurs), les organisations non gouvernementales (par exemple dans les domaines de la protection de l'environnement et des consommateurs), les organisations de base (associations de jeunes, d'étudiantes, des femmes), les médias, les défenseurs des droits humains et des libertés fondamentales, etc. Celles-ci doivent être engagées dans un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les autorités nationales.

La société civile guinéenne est extrêmement fragile, fragmentée et polarisée., et son niveau de communication interne est très faible, ainsi que ses capacités de gestion financière. Tout cela, plus l'absence d'alternance d'équipes dirigeantes et les problèmes récurrents de conflits d'intérêt (multiples casquettes), ont empêché son évolution vers des rôles de plaidoyer, et donc sa capacité de se présenter comme interlocuteur de taille dans tout processus vers le renforcement de la démocratie.

En ligne avec la feuille de route pour l'engagement avec la société civile (en phase d'actualisation), l'UE se propose d'appuyer la nécessaire capacitation de la société civile guinéenne, à travers un processus de repositionnement stratégique, afin de l'aider à trouver une structuration plus efficace tant sur le plan institutionnel qu'organisationnel et de faciliter l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour faire face aux différents défis. Les activités de renforcement de capacités des OSC auront comme objectif principal de répondre aux enjeux concrets de développement prévus dans la programmation 2021-2027. L'UE collaborera et renforcera également le rôle de la société civile guinéenne dans le cadre de la promotion, de la protection et de la défense des droits humains, en ligne avec sa Stratégie Nationale Droits de l'Homme et Démocratie (en phase de renouvellement), et le

troisième Plan d'Action Genre (GAP III). La lutte contre les pratiques de mutilations génitales féminines (MGF) et l'accès aux soins sera prioritaire, notamment pour toutes les victimes de violence sexuelle. On veillera aussi à leur réintégration socio-économique. Les organisations de la société civile et les acteurs communautaires (leaders traditionnels et religieux) seront engagés dans la promotion de l'abandon des MGF, du mariage précoce et du travail des enfants, ainsi que dans la lutte contre les conflits interethniques, la migration irrégulière, et la radicalisation de certaines franges de la population – surtout des jeunes - particulièrement vulnérables.

Pour renforcer le dialogue national sur le système agroalimentaire durable, des appuis peuvent être envisagés notamment à la société civile dans les secteurs agricole et halieutique, notamment les fédérations régionales.

Les représentations de jeunes seront associées, spécifiquement sur les thématiques du MIP.

3.2. Facilité de coopération

Une facilité de coopération sera constituée avec comme objectif principal de maximiser l'efficacité et l'efficacé de la coopération européenne pour réduire la pauvreté et stimuler le développement économique et social durable de la République de Guinée. On veillera aussi à inclure les valeurs fondamentales de la coopération européenne : ne laisser personne de côté, utiliser une approche fondée sur les droits, et garantir le respect et la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Cette facilité devrait aussi améliorer la qualité et la visibilité des interventions de la *Team Europe* et leur intégration dans les approches sectorielles cohérentes coordonnées avec les autres partenaires. Cette facilité sera utilisée pour:

- Soutenir le développement des capacités et le renforcement des institutions, la réforme de l'État et la modernisation de l'administration, notamment au moyen d'une assistance technique et d'un échange d'expertise publique.
- Appuyer le dialogue stratégique: événements, conférences, études, bourses, plateformes d'échange pour soutenir les dialogues sectoriels débouchant sur des réformes politiques et l'amélioration de la coordination sectorielle.
- Faciliter la programmation conjointe et la coordination de la *Team Europe* au niveau pays.
- Appuyer la mise en œuvre et la coordination d'actions relatives au Plan d'Action Genre (GAP III).
- Soutenir des actions en vue à la participation du pays aux programmes de l'UE et la coopération avec les agences et les États membres de l'UE.
- Actions de communication, y compris communication stratégique, de lutte contre la désinformation, et d'appui à la visibilité des programmes de coopération de l'UE, mais aussi des interventions spécifiques en matière de diplomatie publique visant à promouvoir les politiques de l'UE ainsi que son agenda multilatéral dans le pays.
- Soutenir la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de la coopération de l'Union, y compris au moyen d'une assistance technique.
- L'éducation et le renforcement du capital humain demeurent des facteurs clés de changement et de transformation sociale ainsi qu'un outil essentiel du "soft power" et de la promotion du style de vie et des valeurs européennes. À ce titre, des actions de promotion d'échanges dans le cadre du Programme Erasmus+ et d'autres programmes d'échanges, de bourses et de mobilité des États membres seront soutenus pour faciliter l'accès des étudiants, des chercheurs et des enseignants des cycles supérieurs et de formation professionnelle guinéens.

4. Aperçu financier

Bien que la durée de ce PIM soit de sept ans, les dotations indicatives pour la République de Guinée et pour chacun des domaines prioritaires et mesures d'appui figurant dans le tableau ci-dessous ne sont fournies que pour la période 2021-2024. Les dotations indicatives pour la période 2025-2027, ainsi que la modification éventuelle d'autres éléments substantiels du présent PIM, feront l'objet d'une décision de l'UE. Cette décision devrait être précédée d'un examen de la mise en œuvre du présent PIM, qui devrait inclure un dialogue avec les autorités et les autres parties prenantes de la République de Guinée.

Montant indicatif global (pour la première période du PIM)

<u>Domaines prioritaires</u>	Montant (M EUR)	% du total
Transition et économie verte	81.0	33.9%
Développement Humain	69.0	28.9%
Démocratie, gouvernance et gestion de la migration	77.0	32.2%
Mesures d'appui	12.0	5.0%
Total pour la période initiale*	239.0	100%

* Sous réserve de confirmation lors de la phase de mise en œuvre, il est attendu que sur le montant total de EUR 239 millions, un montant indicatif de EUR 22 millions sera utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner les opérations de garanties EFSD+.

Pièces jointes

1. Cadre d'intervention
2. Matrice des donateurs montrant les dotations indicatives actuelles par secteur

Pièce jointe 1 – Cadre d'Intervention

Domaine prioritaire 1: Transition verte		
Objectif spécifique n° 1.1: Améliorer l'accès à l'énergie durable dans les zones urbaines et rurales ainsi que la qualité et l'efficacité du service		
Résultats escomptés	Indicateurs	Valeurs de référence et objectifs
1.1.a) Le taux d'électrification dans le pays est augmenté.	a) Nombre de personnes ayant accès à l'électricité avec le soutien de l'UE grâce à: (a) un nouvel accès, (b) un accès amélioré.	Baseline (2020): 0 Cible (2027): (a) 250.000, (b) 100.000 Source: Rapports finaux.
	b) Consommation finale d'électricité par habitant (kWh).	Baseline (2019): 22,5 Cible (2027): 30 Source: Africa Energy Portal.
1.1.b) Le cadre légal, réglementaire et institutionnel du secteur de l'énergie est amélioré.	a) Nombre de textes légaux réglementaires adoptés par l'Autorité de régulation des secteurs de l'électricité et de l'eau potable.	Baseline (2020): 0 Cible (2027): 5 Source : AREE.
	b) Nombre de cadres et d'agents techniques (a) formés et (b) opérationnels grâce au soutien de l'UE (ventilé par sexe).	Baseline (2020): 9 Cible (2027): 35 Source: Rapports finaux des projets.
Objectif spécifique n° 1.2 : Développer les secteurs agricole et halieutique, en particulier dans les phases de transformation et de commercialisation		
Résultats escomptés	Indicateurs	Valeurs de référence et objectifs
1.2a) La contribution des secteur agricole et halieutique à la croissance a augmenté.	a) Valeur ajoutée des secteurs agricole et halieutique (Mds).	Baseline (2017): Agriculture, et activités annexes 7,6 Mds GNF, Pêche, pisciculture et aquaculture : 3,1 Mds GNF Cible (2027): Augmentation de 95% en GNF(nominal) Source : FMI, BCRG.
	b) Volume des exportations des secteurs agricole et halieutique (Mds).	Baseline (2017): Produits agricoles : 568,5 Mds GNF, pêche : 200,4 Mds GNF Cible (2027): Augmentation de 75% en GNF(nominal) Source : Agence de Promotion des Exportations.
1.2b) L'emploi décent dans les secteurs agricole et halieutique a augmenté.	a) Nombre (a) d'emplois, (b) d'emplois "verts" soutenus et/ou maintenus par l'UE (ventilé par secteur et par sexe).	Baseline (2020): 0 Cible totale (2027): 6.500 dont hommes : 2.600 femmes : 3.900 Source : Rapports finaux des projets.
	b) Nombre de petits exploitants bénéficiant d'interventions soutenues par l'UE, dans le but d'accroître leur production durable, leur accès aux marchés et / ou la sécurité foncière	Baseline (2020): 0 Cible (2027): Plus de 150 Source : Rapports finaux des projets.

	(ventilé par sexe).	
Objectif spécifique n° 1.3 : Empêcher la déforestation et le déclin de la biodiversité		
Résultats escomptés	Indicateurs	Valeurs de référence et objectifs
1.3a) Le déclin de la biodiversité est freiné.	a) Taux d'évolution du nombre d'individus de certaines espèces de faune emblématique (entre 2 et 5 espèces à déterminer) dans les parcs nationaux ciblés par l'appui de l'Union européenne.	Baseline: 0 ⁸ . Cible (2027): 7%. Source: Ministère de l'Environnement.
	b) Pourcentage de la superficie des aires protégées ciblées par l'appui de l'Union européenne contrôlée par des patrouilles.	Baseline: 0. Cible (2027): 60%. Source : Ministère de l'Environnement, rapports IMET des aires ciblées.
	c) Nombre de stocks halieutiques évalués sur des bases scientifiques et décisions de gestion adaptées	Baseline : pas d'évaluation précise de l'état des stocks (cf p 64,65,66 rapport d'évaluation ⁹) Objectif : évaluation de l'état des stocks disponible pour 3 stocks de crustacés, céphalopodes ou poissons démersaux et mesures de gestion adaptées.
1.3b) La déforestation est réduite.	a) Déforestation (superficie en ha de couverture forestière perdue sur une année).	Baseline (2019): 194 000 ha. Cible (2027): < 50 000 ha. Source: Global Forest Watch.
	b) Zones d'écosystèmes terrestres et d'eau douce sous protection avec le soutien de l'UE (km ²).	Baseline: 0 Cible (2027): 3.750 km ² Source : Ministère de l'Environnement.

Domaine prioritaire 2: Développement Humain		
Objectif spécifique n° 2.1: Renforcer les infrastructures et les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement		
Résultats escomptés	Indicateurs	Valeurs de référence et objectifs
2.1a) Les systèmes d'approvisionnement en eau potable, et de l'assainissement solide et liquide sont étendus et améliorés.	a) Taux de couverture urbaine de l'accès à une eau propre et salubre (%).	Baseline (2018): 61,2 %. Cible (2027): 80 %. Source: Annuaire INS.
	b) Taux d'accès urbain aux services d'assainissement solide et liquide (%).	Baseline (2018): 43 %. Cible (2027): 65 %. Source : Annuaire INS.

⁸ Un inventaire de la faune sera réalisé dans les aires protégées ciblées par l'appui de l'UE (encore à déterminer) au début du programme d'intervention

⁹ <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/49a2bb36-321b-11ec-bd8e-01aa75ed71a1/language-en/format-PDF/source-237291368>

<p>2.1b) Le taux d'accès à l'eau potable et l'assainissement solide et liquide est augmenté.</p>	<p>a) Nombre de personnes ayant accès à une source d'eau potable améliorée avec le soutien de l'UE.</p> <p>b) Nombre de personnes ayant accès à des installations sanitaires avec le soutien de l'UE.</p>	<p>Baseline (2020): 0 Cible (2027) : 260.000 Source : Rapports finaux des projets.</p> <p>Baseline (2020): 0 Cible (2027) : 100.000 Source : Rapports finaux des projets.</p>
<p>Objectif spécifique n° 2.2 : Assurer la cohérence entre la formation professionnelle et la demande du marché de travail, en favorisant l'accès des femmes et jeunes à des emplois décents</p>		
<p>2.2a) Les compétences acquises par la formation professionnelle correspondent au marché du travail.</p> <p>2.2b) L'offre de la formation professionnelle est disponible dans tout le pays.</p>	<p>a) Taux d'embauche à la sortie de la formation professionnelle (désagrégé par sexe) (%)</p> <p>b) Nombres de personnes formées (données désagrégées par sexe).</p> <p>a) Nombre de personnes ayant bénéficié d'interventions en matière de formation professionnelle et de développement des compétences, soutenues par l'UE dans des institutions ou sur le lieu de travail. (Désagrégé par sexe).</p> <p>b) Nombre de centres de formation existants.</p>	<p>Baseline (2014): 56% Cible (2027): 85% Source : Annuaire de l'emploi.</p> <p>Base line (2018) : 35.199 Cible (2027): + 60% Source : Annuaire INS.</p> <p>Baseline (2021): 0 Cible (2027): plus de 50 000 bénéficiaires. Source : Rapports finaux de programmes.</p> <p>Baseline (2018): 120 Cible (2027): + 60 % Source : Annuaire de l'enseignement technique.</p>
<p>Objectif spécifique n° 2.3 : Favoriser l'accès à des soins de qualité pour la population guinéenne, en particulier pour la santé maternelle, infantile et reproductive</p>		
<p>2.3a : Une meilleure gouvernance du secteur de la santé est en place.</p>	<p>a) Crédibilité du budget.</p> <p>b) Proportion d'hôpitaux EPA conformes.</p>	<p>Baseline (2019): 54% base paiement Cible (2027) : 85% Source : Rapport d'exécution budgétaire.</p> <p>Baseline: 0% Cible (2027) : 75% Source : Rapports FMI.</p>
<p>2.3b : Un système de santé vers la couverture sanitaire universelle est en place.</p>	<p>a) Dépenses de santé des ménages en paiements directs en % des dépenses totales de santé.</p> <p>b) Taux d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%).</p>	<p>Baseline : 56,6% en 2020 Cible (2027) : 45%. Comptes nationaux santé de l'INS and global health expenditure database.</p> <p>Baseline : 55% en 2018 Cible (2027) : 85% Source : Enquête démographique santé (EDS) ou enquête à indicateurs multiples (MICS).</p> <p>Baseline (2018): 30% Cible (2027) : 25%</p>

	<p>c) Prévalence du retard de la croissance chez les enfants de moins de 5 ans (en %).</p> <p>d) Diversité alimentaire parmi les enfants de 6 à 23 mois (en %).</p> <p>e) Prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans (en %).</p> <p>f) Proportion de femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes de contraception moderne avec l'appui de l'UE (en %).</p>	<p>Source : EDS ou MICS.</p> <p>Baseline (2018): Diversité min. 16% et fréquence min. 24%</p> <p>Cible (2027) : Diversité min. 30% et fréquence min. 45%</p> <p>Source : EDS ou MICS.</p> <p>Baseline (2018): 46%</p> <p>Cible (2027) : 35%</p> <p>Source : EDS ou MICS.</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Cible (2027) : 30%</p> <p>Source : Rapports finaux des projets.</p>
--	--	---

Domaine prioritaire 3: Démocratie, G-gouvernance et gestion de la migration

Objectif spécifique n° 3.1: Améliorer la gouvernance et la performance des institutions de l'État

Résultats escomptés	Indicateurs	Valeurs de référence et objectifs
3.1a : La société civile est renforcée et mieux organisée.	Nombre d'organisations de la société civile de base bénéficiant (ou touchées par) du soutien de l'UE.	Baseline : 0 Cible (2027) : 250 Source : Rapports finaux des projets.
3.1b : L'identification des individus et leur accès aux services sociaux de l'état est améliorée grâce au développement d'un système d'état civil.	a1) Pourcentage de la population enregistrée dans le registre d'état civil (en %).	Baseline (2018): en moyenne 62% des naissances enregistrées (avec des larges écarts entre milieu urbain et rural); Baseline (2016) : moins de 10% des décès enregistrés; mariages et divorces: non disponibles. Source : Enquête Démographique Santé (EDS) en Guinée ou Enquête à indicateurs multiples (MICS). Cible en 2027 : - Taux de couverture des communes par le fichier centrale est 100% - Taux d'enregistrement des naissances de 95% et 50% pour les décès Source : Rapports finaux de programme.

3.1b : Les processus électoraux à venir répondent aux critères internationaux	<p>a) Statut du fichier électoral</p> <p>b) Niveau d'appréciation du processus électoral par les rapports des missions d'observation électorale</p>	<p>a) Cible (2023) : Fichier électoral finalisé et adopté par l'instance en charge de l'organisation des élections</p> <p>b) Cible (2023) : Appréciation positive des processus électoraux Source : Rapports des missions d'observation électorale</p>
3.1c : Les recettes intérieures sont mobilisées et sécurisées.	<p>b1) Taux de pression fiscale (en %).</p> <p>b2) Taux de transition fiscale (en %).</p>	<p>Baseline : 12% Cible : 22% Source : FMI.</p> <p>Baseline : 48% Cible : 60% Source : Rapports d'exécution budgétaire.</p>
3.1d : L'efficacité du système judiciaire dans la lutte contre la corruption et les crimes assimilés est améliorée.	<p>c1) Indice contrôle de Corruption (Word Governance Indicators).</p> <p>c2) Indice de Perception de la Corruption (IPC) dans le classement des pays de l'Afrique Subsaharienne.</p>	<p>Baseline (2020) : -0.97 Cible (2027): +0.50 Source : Banque Mondiale</p> <p>Baseline (2020) : 25^e sur 54 pays Cible (2027): La Guinée fait partie des premiers 20 pays de la région Source : Transparency International.</p>
Objectif spécifique n° 3.2 Garantir la stabilité et l'État de Droit		
Résultats escomptés	Indicateurs	Valeurs référence/objectifs
3.2a : Les tensions sociales sont apaisées.	<p>a) Fragile State Index</p> <p>b) Democracy Index</p> <p>c) Nombre de bénéficiaires des interventions soutenues par l'UE qui visent spécifiquement à soutenir la prévention des conflits, et la prévention de l'extrémisme violent désagrégé par sexe.</p>	<p>Baseline (2020) : 15/180 pays Cible (2020) : Revenir à une position > 100 Source: https://fragilestatesindex.org/</p> <p>Baseline: en 2020, la Guinée était 133^e sur 167 pays (Catégorie : Autoritaires) Cible (2020) : Catégorie Régime hybride Source : Economist Intelligence Unit.</p> <p>Baseline: 0 Cible (2020) : 5.000 Source : Rapports finaux des programmes.</p>

<p>3.2.b Les capacités institutionnelles de la justice, du parquet et de la police judiciaire dans la lutte contre l'impunité sont renforcées.</p>	<p>a) Nombre de condamnations prononcées par les tribunaux de première instance par rapport au nombre de personnes déférées au parquet par les services de police et de gendarmerie, désagrégé par sexe.</p> <p>b) Nombre de personnes en détention préventive hors des limites de la loi, désagrégé par sexe.</p> <p>c) Nombre de bénéficiaires des interventions d'aide légale supportées par l'UE, désagrégé par sexe.</p>	<p>Baseline : inconnu Cible (2027): à déterminer. Source : Ministère de la Justice¹⁰.</p> <p>Baseline (2019) : 4.375 personnes détenues dont 2.370 en détention provisoire hors les limites de la loi Cible 2027 : 0 Source= DNAP (administration pénitentiaire).</p> <p>Baseline: 0) Cible (2020) : 4.000 Source : Rapports finaux des programmes.</p>
<p>Objectif spécifique n° 3.3 Améliorer la gestion de la migration et la réintégration des personnes migrantes de retour en Guinée, avec une priorité particulière envers les mineurs et les femmes</p>		
<p>Résultats escomptés</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>Valeurs référence/objectifs</p>
<p>3.3a : La migration est gérée de façon plus efficace.</p>	<p>a) Migration Gouvernance Index</p> <p>b) Nombre de stratégies ou politiques de gestion des migrations (a) élaborées / révisées ou (b) en cours de mise en œuvre avec le soutien de l'UE.</p> <p>c) Nombre d'actions de renforcement des capacités nationales en matière de gestion migratoire (y compris en matière de retour, réadmission et réintégration) développées avec le soutien de l'UE</p>	<p>Baseline (2021): En cours d'élaboration ¹¹ Cible (2027) : À déterminer Source : Economist Intelligence Unit.</p> <p>Baseline (2020): 0 Cible (2027) : 5 Source : Rapports finaux des programmes.</p> <p>Baseline 2021 : en cours d'élaboration ; Cible (2027) : à déterminer</p>
<p>3.3b : Les migrants de retour reçoivent un support à leur réintégration sociale et économique</p>	<p>a) Nombre de migrants, de migrants de retour, réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays protégés, aidés ou durablement réintégrés dans la société guinéenne avec le soutien de l'UE.</p>	<p>Baseline (2020): 0 Cible (2027) : 20.000 Source : Rapports finaux des programmes.</p>

¹⁰ Des incohérences entre les données présentées par le Ministère de la Justice et le Ministère de la Sécurité rendent nécessaire une analyse complémentaire. La valeur de référence devrait pouvoir être déterminée en 2022.

¹¹ L'Index a été créé en 2016 par The Economist Intelligence Unit. A travers 90 indicateurs, il mesure la qualité de la gestion de la migration. Sur base volontaire, les Etats décident si participer à la rédaction d'un rapport pour identifier les indicateurs qui mieux les aident à développer leurs structures de gouvernance migratoire. La Guinée a adhéré en 2020 et le premier rapport était censé être disponible pour le troisième trimestre 2021 sous le leadership du Ministère des Affaires Étrangères. Dans le cadre de la situation politique actuelle, il faudra vérifier si l'engagement envers cet indicateur sera respecté.

<p>R 3.3.c : La prévention de la migration irrégulière ainsi que la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic des migrants sont renforcés</p>	<p>a) Nombre de personnes victimes de la traite assistées par l'UE, ventilées par sexe, âge et forme d'exploitation.</p> <p>b) Nombre de trafiquants d'êtres humains et de passeurs de migrants poursuivis</p>	<p><i>Baseline (2020): 0;</i> <i>Cible (2027): 100 par an</i> Source : OIM (CTDC Data)</p> <p><i>Baseline (2020): 0;</i> <i>Cible (2027): À déterminer¹²</i> Source : Ministère de la Justice</p>
---	--	--

¹² Compte tenu du manque actuel d'information, une étude devra être réalisée au début de l'intervention en 2023 – 2024 pour mieux cerner le phénomène

Pièce jointe 2 – Matrice des donateurs montrant les dotations indicatives actuelles par secteur

Matrice de financements 2021-2027

Positionnement DUE-EM (EURO)															
		UE		Allemagne		Belgique		Espagne		France		Italie		Nombre de bailleurs par secteur	
		DONS	PRETS BEI	DONS	PRETS	DONS	PRETS	DONS	PRETS	DONS	PRETS	DONS	PRETS		
P r i o r i t é s P N D E S	PILIER 1 : PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	L'ÉTAT DE DROIT ET ACCES A LA JUSTICE								<1M€		2.400.000		2	
		L'ANCRAGE DÉMOCRATIQUE													
		DÉFENSE, LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION CIVILE													
		EFFICACITÉ DE L'ÉTAT					1.135.088				<1M€				2
		GOUVERNANCE ECONOMIQUE					2.250.00				5-10M€				2
		GOUVERNANCE LOCALE													
		GOUVERNANCE MINIÈRE			1-5M€										1
		ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES													
	SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL									1-5M€					1
	PILIER 2 : TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DURABLE ET INCLUSIVE	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE					11.832.677				30-50M€		4.500.000		3
		INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES													
		INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES		50M€				3.000.000			10-30M€	30-50M€			3
		COMMERCE													
	PILIER 3 : DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DU CAPITAL HUMAIN	TOUTISME, HOTELIERIE, CULTURE ET ARTISANAT													
		SANTÉ ET VIH/SIDA			1,9M€		12.473.062				5-10M€		1.220.000	20.000.000	4
		ÉDUCATION ET FORMATION					3.000.000				10-30M€				2
		L'ACCÈS À L'EAU POTABLE, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT		200M€			3.000.000	6.494.000				30-50M€			3
		EMPLOI					27.700.000				5-10M€				2
	PILIER 4 : GESTION DURABLE DU CAPITAL NATUREL	ÉPANOUISSEMENT DES COUCHES VULNÉRABLES (Jeunes, femmes, enfance, PVH)					1.600.000								1
		PROTECTION SOCIALE					851.987								1
PROTECTION BIODIVERSITE															
		CHANGEMENT CLIMATIQUE		30M€						10-30M€				2	
N° de secteurs par bailleur				2		10				11		3			
TOTAL						73,336,814						8.120.000 20.000.000			

		SNU																			
		PNUD	OMS	UNICEF	ONU/DI	OIM	UNOPS	PAM	FNUAP	ONU- FEMMES	HABITAT	FAD	ITC	DHCHR	ONUSIDA	UNCDF	IFAD	UNHCR	UNESCO		
P r i o r i t é s P N D E S	PILIER 1: PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	L'ÉTAT DE DROIT ET ACCES A LA JUSTICE																			
		L'ANCRAGE DÉMOCRATIQUE																			
		DÉFENSE, LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION CIVILE																			
		EFFICACITÉ DE L'ÉTAT																			
		GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE																			
		GOUVERNANCE LOCALE																			
		GOUVERNANCE MINIÈRE																			
		ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES																			
		SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL																			
	PILIER 2: TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DURABLE ET INCLUSIVE	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE																			
		INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES																			
		INFRASTRUCTURES ÉNERGETIQUES																			
		COMMERCE																			
		TOURISME, HÔTELLERIE, CULTURE ET ARTISANAT																			
	PILIER 3: DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DU CAPITAL HUMAIN	SANTÉ ET VIH/SIDA																			
		ÉDUCATION ET FORMATION																			
		L'ACCÈS À L'EAU POTABLE, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT																			
		EMPLOI																			
		ÉPANOUISSEMENT DES COUCHES VULNÉRABLES (jeunes, femmes, enfance,																			
	PILIER 4: GESTION DURABLE DU CAPITAL NATUREL	PROTECTION SOCIALE																			
PROTECTION BIODIVERSITÉ																					
	CHANGEMENT CLIMATIQUE																				
	N° de secteur	12	5	9	4	7	9	5	6	5	7	4	6	3	1	3	6	1			
	TOTAL																				
	Domaine de concentration																				
	Domaine d'intervention																				

		INSTITUTIONS FINANCIERES (Portfolio actif en 02.2021)				
		<i>BM</i>	<i>BAD</i>	<i>BADEA</i>	<i>BID</i>	
P r i o r i t é s P N D 	FILIER 1: PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU 	L'ÉTAT DE DROIT ET ACCES A LA JUSTICE				
		L'ANCRAGE DÉMOCRATIQUE				
		DEFENSE, LA SECURITE ET LA PROTECTION CIVILE				
		EFFICACITÉ DE L'ÉTAT				
		GOUVERNANCE ECONOMIQUE	32M\$			
		GOUVERNANCE LOCALE	40M\$			
		GOUVERNANCE MINIERE				
		ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES	30M\$			
	SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL					
	FILIER 2: TRANSFORMATION NÉCONOMIQUE DURABLE ET INCLUSIVE	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	40M\$	19.4M UC*	49M\$	87.5M\$
		INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	40M\$	106M UC*	0.4M\$	216.5M\$
		INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES	155M\$		16M\$	
		COMMERCE			28M\$	
		TOURISME, HOTELLERIE, CULTURE ET ARTISANAT				
	FILIER 3: DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DU CAPITAL HUMAIN	SANTÉ ET VIH/SIDA	85M\$			
		ÉDUCATION ET FORMATION	60M\$	8.5M UC*		
		L'ACCÈS À L'EAU POTABLE, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT	58.5M\$			69M\$
		EMPLOI	20M\$	1M UC*		
		ÉPANOUISSEMENT DES COUCHES VULNÉRABLES (jeunes, femmes, enfance,				
		PROTECTION SOCIALE	49.7M\$			
FILIER 4: GESTION DURABLE DU CAPITAL NATUREL	PROTECTION BIODIVERSITE					
	CHANGEMENT CLIMATIQUE		12.7M UC*			
	N° de secteur					
	TOTAL					
	Domaine de concentration		* 1 UC ~ 1.25 EUR			
	Domaine d'intervention					